COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays des Sources

Amy
Avricourt
Antheuil-Portes
Baugy
Beaulieu-les-Fontaines
Belloy
Biermont
Boulogne-la-Grasse
Braisnes
Candor
Cannectancourt
Canny-sur-Matz
Conchy-les-Pots
Coudun
Crapeaumesnil
Cuy
Cuvilly
Dives
Ecuvilly
-court-Ste-Marguerite
Evricourt
Fresnières
Giraumont
Gournay-sur-Aronde
Gury
Hainvillers
Laberlière
Lagny
-Neuville-sur-Ressons
Lassigny
Lataule
Margny-sur-Matz
Marquéglise
Mareuil-la-Motte
Margny-aux-Cerises
Monchy-Humières
Mortemer
Neufvy-sur-Aronde
Ognolles
Orvillers-Sorel
Plessier-de-Roye
Ressons-sur-Matz
Ricquebourg
Roye-sur-Matz
St-Léger
Thiescourt
Vignemont
Villers-sur-Coudun

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

SEANCE DU 19 MARS 2014.

L'an deux mil quatorze, le dix neuf mars à 18 H 30 s'est réuni au siège de la Communauté de Communes du Pays des Sources, sous la présidence de Monsieur René MAHET, Président, le Bureau Communautaire, légalement convoqué.

Etaient présents : René MAHET, Jean-Claude HOURRIEZ, Yves LEMAIRE, Denis MALLET, Patrick PEYR, Jean-Luc HIBON, René MINNE, Yolande ROQUENCOURT, Jean-Michel MAUPPIN, Christian CARON, Jean-Pierre VRANCKEN, Marie-Françoise MOERMAN, Claude MOREL.

Etaient absents excusés : Alain DE PAERMENTIER, Jean BOULANGER, Guy SAVREUX, Christophe DEFRANCE.

Etaient absents :. Philippe CARPENTIER, Joseph SANGUINETTE, Thierry FRAU, Evelyne BUFFENOIR.

Date de convocation : 13 mars 2014

Date d'affichage : 13 mars 2014

Nombre de membres en exercice : 21

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres votants : 13

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Subvention aux Manifestations locales

- **Ass « Chaperon Rouge »** Siège : Ressons sur Matz

A l'occasion de son 20ème anniversaire, l'association a organisé le samedi 15 mars 2014 une soirée spéciale « Claude François » au Centre de Culture de Ressons sur Matz animée par un sosie, BASTIEN REMY. **500.00 €**

Conformément aux termes du règlement des subventions d'intérêt local adopté en Bureau Communautaire le 04/07/2012, le versement de la subvention interviendra en totalité sur production d'un tableau récapitulatif des dépenses réalisées (avec copie des factures) à l'occasion de la manifestation.

Subventions aux Ecoles de Musique

Ass Le monde musical Siège : Villers-sur-Coudun

Nombre d'élèves du territoire 2013/2014 : 36 **3 600 €**

Conformément aux termes du règlement des subventions aux écoles de musique adopté en Bureau Communautaire le 16/03/2011, le versement de la subvention se fera en 2 fois :

- Un acompte de 50 % dès l'accord du Bureau Communautaire
- Le solde de 50% sur production d'un bilan d'activité de l'école de musique à la fin de

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays des Sources

Amy
Avricourt
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Belloy
[illegible]
Boulogne-la-Grasse
[illegible]
Candor
Cannectancourt
Canny-sur-Matz
Conchy-les-Pots
[illegible]
[illegible]
Cuy
Cuvilly
Dives
Ecuvilly
…court-Ste-Marguerite
Evricourt
Fresnières
Giraumont
Gournay-sur-Aronde
Gury
Hainvillers
Laberlière
Lagny
…Neuville-sur-Ressons
Lassigny
Lataule
Margny-sur-Matz
Marquéglise
Mareuil-la-Motte
…argny-aux-Cerises
…Monchy-Humières
Mortemer
…eufvy-sur-Aronde
Ognolles
Orvillers-Sorel
[illegible]
Ressons-sur-Matz
Ricquebourg
Roye-sur-Matz
[illegible]
[illegible]
Vignemont
[illegible]

l'année scolaire.

En outre, le versement de cette subvention d'un montant de 3 600€ est conditionné par la participation en 2014 de l'école de musique en première partie d'un prochain spectacle « Un Village, Un Spectacle ».

Subvention exceptionnelle pour un projet d'exposition

Ass MillesSternes Siège : Gury

Cette association de protection de la nature par la sensibilisation par l'image va réaliser une exposition photographique **« connaître les oiseaux et les protéger »**. L'objectif de cette action est de sensibiliser le public, notamment les jeunes enfants à la protection de la nature et de l'environnement au côté du Pays des Sources au moyen de la photographie.

Le versement de cette subvention d'un montant de **1 505 €** (dont 50% versés au démarrage de l'action et le solde après réalisation de l'opération et remise des copies des factures acquittées) est conditionné par :

- le prêt à titre gratuit de l'exposition, des vidéos et supports pédagogiques à l'ensemble des écoles du territoire du Pays des Sources qui en feront la demande,
- un engagement de l'association à faire apparaître la participation de la Communauté de Communes sur l'ensemble des supports de communication en lien avec l'exposition,
- la réalisation d'expositions temporaires ou permanentes mises en œuvre en lien direct avec les services de la Communauté de Communes et plus particulièrement des actions pédagogiques se déroulant sur la Base Nature.

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire, à l'unanimité:

- **VALIDE** les dossiers présentés, aux conditions définies ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces correspondantes à l'application de cette décision

Le Président certifie, en application de l'article L 2131-1 du code général des collectivités territoriales, que le présent acte est rendu exécutoire le : 27/03/2014 date de son dépôt en sous-préfecture de Compiègne

Le Président

René MAHET

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Président,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES SOURCES — CHATEAU — 60310 LASSIGNY

René MAHET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Pays des Sources

Amy
Avricourt
Antheuil-Portes
Bangy
Beaulieu-les-Fontaines
Belloy
Biermont
Boulogne-la-Grasse
Braisnes
Candor
Cannectancourt
Canny-sur-Matz
Conchy-les-Pots
Conclun
Crapeaumesnil
Cuy
Cuvilly
Dives
Ecuvilly
Evricourt-Ste-Marguerite
Evricourt
Fresnières
Giraumont
Gournay-sur-Aronde
Gury
Hainvillers
Laberlière
Lagny
La-Heuville-sur-Ressons
Lassigny
Lataule
Margny-sur-Matz
Marqueglise
Mareuil-la-Motte
Margny-aux-Cerises
Monchy-Humières
Mortemer
Neufvy-sur-Aronde
Ognolles
Orvillers-Sorel
Plessier-de-Roye
Ressons-sur-Matz
Ricquebourg
Roye-sur-Matz
Selente
Thiescourt
[illegible]
Villers-sur-Conclun

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

SEANCE DU 19 MARS 2014.

L'an deux mil quatorze, le dix neuf mars à 18 H 30 s'est réuni au siège de la Communauté de Communes du Pays des Sources, sous la présidence de Monsieur René MAHET, Président, le Bureau Communautaire, légalement convoqué.

Etaient présents : René MAHET, Jean-Claude HOURRIEZ, Yves LEMAIRE, Denis MALLET, Patrick PEYR, Jean-Luc HIBON, René MINNE, Yolande ROQUENCOURT, Jean-Michel MAUPPIN, Christian CARON, Jean-Pierre VRANCKEN, Marie-Françoise MOERMAN, Claude MOREL.

Etaient absents excusés : Alain DE PAERMENTIER, Jean BOULANGER, Guy SAVREUX, Christophe DEFRANCE.

Etaient absents :. Philippe CARPENTIER, Joseph SANGUINETTE, Thierry FRAU, Evelyne BUFFENOIR.

Date de convocation : 13 mars 2014

Date d'affichage : 13 mars 2014

Nombre de membres en exercice : 21

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres votants : 13

COMMERCIALISATION DE PARCELLES DU PAEI DE RESSONS SUR MATZ

La commercialisation d'une zone d'activité se concrétise par des arrivées successives d'entreprises.

Deux entreprises ont déjà achevé leurs installations, et deux autres sont en cours d'installation.

Aujourd'hui, une nouvelle arrivée se profile, puisque la société Etanchéité bardage de l'Oise EBDO (dirigée par M. et Mme LANDAIS), actuellement implantée rue des plantes à Ressons-sur-Matz a émis le désir de s'implanter sur le Parc d'Activités. Cette société réalise des travaux d'étanchéité, de bardage et de couverture. Le couple de gérants emploie 3 salariés et entre 11 à 14 personnes interviennent en sous-traitance. La société dont le siège social est aujourd'hui basé au domicile des gérants souhaite se doter d'un outil plus performant et mieux adapté à ses besoins en construisant un bâtiment de 300 m² servant de dépôt et d'atelier, une partie bureaux de 96 m² et un local attenant à usage d'habitation de 140 m² pour le gardiennage des locaux.

Le prix de vente a été fixé à 15€ HT le m².Le détail de la vente est donc le suivant :

Acheteurs	Section cadastrale	N°	Adresse	Contenance (en m²)	Tarif (en € HT)
M. et Mme Thierry LANDAIS	ZK	110	Lieudit "Le Fond Madelon Duriez" Rue Madelon Duriez	2 512	37 680

Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES
BP 12, place Saint-Crépin • 60310 Lassigny • Tél. : 03 44 43 09 57 • Fax : 03 44 43 05 48
Internet : www.cc-pays-sources.org • Courriel : contact@cc-pays-sources.org

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays des Sources

Amy
Avricourt
Antheuil-Portes
Baugy
Beaulieu-les-Fontaines
Belloy
Biermont
Boulogne-la-Grasse
Braisnes
Candor
Cannectancourt
Canny-sur-Matz
Conchy-les-Pots
Coudun
Crapeaumesnil
Cuy
Cuvilly
Dives
Écuvilly
Élincourt-Ste-Marguerite
Evricourt
Fresnières
Giraumont
Gournay-sur-Aronde
Gury
Hainvillers
Laberlière
Lagny
La Neuville-sur-Ressons
Lassigny
Lataule
Margny-sur-Matz
Marquéglise
Mareuil-la-Motte
Margny-aux-Cerises
Monchy-Humières
Mortemer
Neufvy-sur-Aronde
Ognolles
Orvillers-Sorel
Plessier-de-Roye
Ressons-sur-Matz
Ricquebourg
Roye-sur-Matz
Solente
Thiescourt
Vignemont
Villers-sur-Coudun

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire, à l'unanimité:

- **VALIDE** la vente des terrains référencés ci-dessus au prix de 15 euros H.T. le m², à Monsieur et Madame LANDAIS.

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces correspondantes à l'application de cette décision

Le Président certifie, en application de l'article L 2131-1 du code général des collectivités territorieles, que le présent acte est rendu exécutoire le : 27/03/2014 date de son dépôt en sous-préfecture de Compiègne

Le Président

René MAHET

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Président,
René MAHET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES SOURCES
CHATEAU
60310 LASSIGNY

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Pays des Sources

Amy
Avricourt
Antheuil-Portes
Baugy
Beaulieu-les-Fontaines
Belloy
Biermont
Boulogne-la-Grasse
Braisnes
Candor
Cannectancourt
Canny-sur-Matz
Conchy-les-Pots
Courlun
Crapeaumesnil
Guy
Cuvilly
Dives
Ecuvilly
Encourt-Ste-Marguerite
Evricourt
Fresnieres
Giraumont
Gournay-sur-Aronde
Gury
Hainvillers
Laberlière
Lagny
La-Neuville-sur-Ressons
Lassigny
Lataule
Margny-sur-Matz
Marqueglise
Mareuil-la-Motte
Margny-aux-Cerises
Monchy-Humières
Mortemer
Neufvy-sur-Aronde
Ognolles
Orvillers-Sorel
Plessier-de-Roye
Ressons-sur-Matz
Ricquebourg
Roye-sur-Matz
Selaine
Thiescourt
Vignemont
Blancs-Ecuelles

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

SEANCE DU 19 MARS 2014.

L'an deux mil quatorze, le dix neuf mars à 18 H 30 s'est réuni au siège de la Communauté de Communes du Pays des Sources, sous la présidence de Monsieur René MAHET, Président, le Bureau Communautaire, légalement convoqué.

Etaient présents : René MAHET, Jean-Claude HOURRIEZ Yves LEMAIRE, Denis MALLET, Patrick PEYR, Jean-Luc HIBON, René MINNE, Yolande ROQUENCOURT, Jean-Michel MAUPPIN, Christian CARON, Jean-Pierre VRANCKEN, Marie-Françoise MOERMAN, Claude MOREL.

Etaient absents excusés : Alain DE PAERMENTIER, Jean BOULANGER, Guy SAVREUX, Christophe DEFRANCE.

Etaient absents :. Philippe CARPENTIER, Joseph SANGUINETTE, Thierry FRAU, Evelyne BUFFENOIR.

Date de convocation : 13 mars 2014

Date d'affichage : 13 mars 2014

Nombre de membres en exercice : 21

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres votants : 13

CONVENTION DE FINANCEMENT AVEC LE SMVO POUR L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DE COLLECTE DU VERRE

Le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise (SMVO) propose d'apporter un soutien financier à la Communauté de Communes du Pays des Sources sur les actions de communication et/ou d'aménagement des points d'apport volontaire du verre contribuant ainsi à améliorer la performance de collecte sélective de ce matériau.

L'instruction du dossier auprès du SMVO requiert la signature d'une convention de financement pour l'amélioration de la performance de collecte du verre.

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire, à l'unanimité:

- **VALIDE** la convention de financement, jointe en annexe, à passer avec le SMVO,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces correspondantes à l'application de cette décision

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour copie conforme,

Le Président,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES SOURCES
CHATEAU
60310 LASSIGNY

René MAHET

Le Président certifie, en application de l'article L 2131-1
du code général des collectivités territoriales,
que le présent acte est rendu exécutoire le : 27/03/2014
date de son dépôt en sous-préfecture de Compiègne

Le Président

René MAHET

Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES
BP 12, place Saint-Crépin • 60310 Lassigny • Tél : 03 44 43 09 57 • Fax : 03 44 43 05 48
Internet : www.cc-pays-sources.org • Courriel : contact@cc-pays-sources.org

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

SEANCE DU 19 MARS 2014.

L'an deux mil quatorze, le dix neuf mars à 18 H 30 s'est réuni au siège de la Communauté de Communes du Pays des Sources, sous la présidence de Monsieur René MAHET, Président, le Bureau Communautaire, légalement convoqué.

Amy
Avricourt
Antheuil-Portes
Baugy
Beaulieu-les-Fontaines
Belloy
Biermont
Boulogne-la-Grasse
Braisnes
Candor
Canny-sur-Matz
Conchy-les-Pots
Coudun
Crapeaumesnil
Cuy
Cuvilly
Dives
Ecuvilly
Estrées-Ste-Marguerite
Évricourt
Fresnières
Giraumont
Gournay-sur-Aronde
Gury
Hainvillers
Laberlière
Lagny
La-Neuville-sur-Ressons
Lassigny
Lataule
Margny-sur-Matz
Marquéglise
Mareuil-la-Motte
Margny-aux-Cerises
Monchy-Humières
Mortemer
Neufvy-sur-Aronde
Ognolles
Orvillers-Sorel
Plessier-de-Roye
Ressons-sur-Matz
Ricquebourg
Roye-sur-Matz
Solente
Thiescourt
Vignemont
Villers-sur-Coudun

Etaient présents : René MAHET, Jean-Claude HOURRIEZ Yves LEMAIRE, Denis MALLET, Patrick PEYR, Jean-Luc HIBON, René MINNE, Yolande ROQUENCOURT, Jean-Michel MAUPPIN, Christian CARON, Jean-Pierre VRANCKEN, Marie-Françoise MOERMAN, Claude MOREL.

Etaient absents excusés : Alain DE PAERMENTIER, Jean BOULANGER, Guy SAVREUX, Christophe DEFRANCE.

Etaient absents :. Philippe CARPENTIER, Joseph SANGUINETTE, Thierry FRAU, Evelyne BUFFENOIR.

Date de convocation : 13 mars 2014

Date d'affichage : 13 mars 2014

Nombre de membres en exercice : 21

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres votants : 13

CONVENTION DE PARTENARIAT 2014 AVEC INITIATIVE OISE-EST

Chaque année, une convention définit les modalités de mise en œuvre du partenariat entre la Communauté de Communes du Pays des Sources et la plate-forme d'initiative locale Initiative Oise Est.

La plate-forme d'initiative locale a pour mission l'appui aux créateurs d'entreprises par :

- Un accompagnement technique en amont et tout au long de la démarche de création ou de reprise,
- L'octroi d'une aide financière, sous la forme d'une avance remboursable sans garantie, ni intérêt, selon les conditions fixées par le Comité d'Agrément de l'association,
- Un suivi et un parrainage après le démarrage de l'activité.

Au niveau de la Communauté de Communes, l'activité « Initiative Oise Est» pour 2013 peut se résumer de la manière suivante :

- 10 projets ont été présentés en comité d'Agrément et 7 créateurs ont bénéficié d'un prêt d'honneur pour un montant total de 56 000 €,
- 9 emplois ont été créés ou maintenus.

Afin de continuer ce travail, il est nécessaire de renouveler la convention passée avec la Plate-forme d'initiative locale Initiative Oise Est.

La participation financière de la Communauté de Communes comprend deux volets déclinés comme suit :

- participation au cofinancement du budget de fonctionnement d'Initiative Oise Est pour un montant de 9 254,52 € soit 0,44 € par habitant,

- participation au fonds de prêts destiné à l'attribution des prêts d'honneur aux créateurs d'entreprises pour un montant de 5 768 € soit 824 € x 7 projets financés en 2013.

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire, à l'unanimité:

- **VALIDE** la convention de partenariat, jointe en annexe, avec Initiative Oise Est pour l'exercice 2014 sur les bases financières précédemment présentées,

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces correspondantes à l'application de cette décision

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour copie conforme,

Le Président certifie, en application de l'article L 2131-1 du code général des collectivités territoriales, que le présent acte est rendu exécutoire le : 03/04/2014 date de son dépôt en sous-préfecture de Compiègne

Le Président

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES SOURCES
CHATEAU
60310 LASSIGNY
René MAHET

Le Président,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES SOURCES
CHATEAU
60310 LASSIGNY
René MAHET

Communes du Pays des Sources:
Amy
Avricourt
Antheuil-Portes
Baugy
Beaulieu-les-Fontaines
Belloy
Biermont
Boulogne-la-Grasse
Braisnes
Candor
Cannectancourt
Canny-sur-Matz
Conchy-les-Pots
Coudun
Crapeaumesnil
Cuy
Cuvilly
Dives
Fouilly
Élincourt-Ste-Marguerite
Evricourt
Fresnières
Graumont
Courtay-sur-Aronde
Gury
Hainvillers
Labeuvière
Lagny
La-Neuville-sur-Ressons
Lassigny
Lataule
Margny-sur-Matz
Marquéglise
Mareuil-la-Motte
Margny-sur-Cerises
Monchy-Humières
Mortemer
Neufvy-sur-Aronde
Ognolles
Orvillers-Sorel
Plessier-de-Roye
Ressons-sur-Matz
Ricquebourg
Roye-sur-Matz
Solente
Thiescourt
Vignemont
Villers-sur-Coudun

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Pays des Sources

Amy
Avricourt
Antheuil-Portes
Bugy
Beaulieu-les-Fontaines
Belloy
Biermont
Boulogne-la-Grasse
Braisnes
Candor
Cannectancourt
Canny-sur-Matz
Conchy-les-Pots
Coudun
Crapeaumesnil
Cuy
Cuvilly
Dives
Ecuvilly
Elincourt-Ste-Marguerite
Evricourt
Fresnières
Giraumont
Gournay-sur-Aronde
Gury
Hainvillers
Laberlière
Lagny
La-Neuville-sur-Ressons
Lassigny
Lataule
Margny-sur-Matz
Marquéglise
Mareuil-la-Motte
Margny-aux-Cerises
Monchy-Humières
Mortemer
Neufvy-sur-Aronde
Ognolles
Orvillers-Sorel
Plessier-de-Roye
Ressons-sur-Matz
Rocquebourg
Roye-sur-Matz
Solente
Thiescourt
Vignemont
Villers-sur-Coudun

Initiative Oise Est
Plateforme Initiative France

CONVENTION DE PARTENARIAT
ANNEE 2014

ENTRE

L'association Initiative Oise Est Plateforme Initiative France, dont le siège est situé au 2 rue de Nièpce, Les Tertiales – Bâtiment B, à Compiègne, représentée par son Président, **Monsieur Laurent NUNS**, agissant en vertu d'une délibération du Conseil d'Administration du 7 juin 1999,

ET

La Communauté de Communes du Pays des Sources, représentée par son Président, **Monsieur René MAHET,** agissant en vertu d'une délibération du ..... 2014, et dénommée **"Structure de Développement Local"** dans la présente convention,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

PREAMBULE

L'association Initiative Oise Est, a pour objet de favoriser, de soutenir, et d'accompagner, notamment par une aide financière, la création d'entreprises sur les territoires de l'Est du Département de l'Oise, adhérents à l'association.

L'appui aux créateurs consiste en :

- un accompagnement technique en amont et tout au long de la démarche de création ou de reprise,
- l'octroi d'une aide financière, sous la forme d'une avance remboursable sans garantie, ni intérêt, selon les conditions fixées par le Comité d'Agrément de l'association,
- un suivi et un parrainage après le démarrage de l'activité.

Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES
BP 12, place Saint-Crépin ● 60310 Lassigny ● Tél. : 03 44 43 09 57 ● Fax : 03 44 43 05 48
Internet : www.cc-pays-sources.org ● Courriel : contact@cc-pays-sources.org

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Pays des Sources

Amy
Avricourt
Antheuil-Portes
Baugy
Beaulieu-les-Fontaines
Belloy
Bermont
Boulogne-la-Grasse
Braisnes
Candor
Cannectancourt
Canny-sur-Matz
Conchy-les-Pots
Coudun
Crapeaumesnil
Cuy
Cuvilly
Dives
Fouilly
Flavacourt-Ste-Marguerite
Evricourt
Fresnières
Giraumont
Gournay-sur-Aronde
Gury
Hainvillers
Laberlière
Lagny
La Neuville-sur-Ressons
Lassigny
Lataule
Margny-sur-Matz
Marquéglise
Mareuil-la-Motte
Margny-aux-Cerises
Monchy-Humières
Mortemer
Neufvy-sur-Aronde
Ognolles
Orvillers-Sorel
Plessier-de-Roye
Ressons-sur-Matz
Ricquebourg
Roye-sur-Matz
Solente
Thiescourt
Vignemont
Villers-sur-Coudun

Initiative Oise Est
Plateforme Initiative France

Article 1 – OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de préciser les conditions de mise en œuvre du partenariat entre l'association Initiative Oise Est et la structure de développement local :

- l'accueil et l'accompagnement en amont du projet de création d'entreprise,
- la présentation du projet au Comité Territorial et au Comité d'Agrément de la Plateforme Initiative Oise Est,
- le suivi après le démarrage de l'activité des entreprises aidées par Initiative Oise Est,
- la contribution financière au fonds d'intervention de prêts d'honneur et la contribution au fonctionnement de Initiative Oise Est,
- le relais des informations de la Plateforme Initiative Oise Est.

Article 2 – OBLIGATIONS DE LA STRUCTURE DE DEVELOPPEMENT LOCAL

En présence d'un chargé de mission développement économique sur le territoire adhérent, la structure de développement local a pour mission d'assurer :

l'accueil et l'accompagnement technique sur son territoire des porteurs de projets qui l'auront sollicitée, c'est-à-dire :

- les informer sur le dispositif Initiative Oise Est,
- les conseiller et les aider au montage de leur projet,
- d'assurer le montage du dossier-créateur et de le faire valider par l'animateur de la Plateforme Initiative France avant présentation au Comité Territorial,
- transmettre les informations sur les projets de création d'entreprise à la Plateforme Initiative France par le biais des outils (fiche contact, fiche chrono, dossier de présentation du projet) mis en place par celle-ci et annexés à la présente convention,
- mettre à jour de tableaux de bord de l'accompagnement des créateurs en vue des bilans d'activité et de la participation de Initiative Oise Est à différents programmes de financement ;

- mobiliser sur son territoire les acteurs économiques pour le parrainage en partenariat avec la Plateforme Initiative Oise Est.

- la mobilisation d'acteurs locaux pour participer aux Comités Territoriaux et abonder au fonds d'intervention

- communiquer et informer le territoire sur les services offerts par la Plateforme Initiative Oise Est.

La structure de développement local tiendra systématiquement informée l'association Initiative Oise Est des contacts établis avec les porteurs de projets, et de l'avancement des dossiers en cours par le biais de tableaux de bord mensuels.

Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES
BP 12, place Saint-Crépin ● 60310 Lassigny ● Tél. : 03 44 43 09 57 ● Fax : 03 44 43 05 48
Internet : www.cc-pays-sources.org ● Courriel : contact@cc-pays-sources.org

Initiative Oise Est
Plateforme Initiative France

Article 3 – MISE A DISPOSITION DE MOYENS HUMAINS

La structure de développement local s'engage à assurer les missions décrites dans l'article 2 de la présente convention.

Le Directeur de Initiative Oise-Est assurera le suivi des dossiers et la coordination avec les organismes d'appui à la création d'entreprise.

Article 4 – MODALITES FINANCIERES

En vertu de la décision du Conseil d'Administration du mardi 4 décembre 2012, tout ou partie de la contribution au fonds d'intervention 2014 pourra être affecté au fonctionnement de la plateforme en cas de non réalisation des versements des subventions prévisionnelles 2014 de fonctionnement du Conseil Régional de Picardie, du FEDER ou de l'Etat (dispositif NACRE).

Au titre de l'année 2014, la structure de développement local versera à l'association Initiative Oise Est **une subvention totale de 15 022,52 €** décomposée de la manière suivante :

- **une subvention d'un montant de 9 254,52 €uros** (neuf mille deux cent cinquante quatre euros et cinquante deux centimes) – 0,44 € x 21 033 habitants, pour la contribution au fonctionnement lié aux moyens décrits dans l'article 3 ;
- **une subvention d'un montant de 5 768,00 €uros** (cinq mille sept cent soixante huit euros) – 824 € x 7 projets financés en 2013), au titre du "Fonds d'intervention" constitué par Initiative Oise Est pour l'attribution d'avances remboursables aux créateurs d'entreprises

En cas d'absence prolongée (au-delà de 2 mois) du Chargé de Mission Développement Economique, Initiative Oise Est assurera les missions définies dans l'article 2 pour la structure de développement local. De ce fait, la subvention au fonctionnement de la plate-forme sera majorée de :
(0,12 € x nbre d'habitants) x nbre de mois d'absence du Chargé de Mission.

12

Article 5 – REEDITION DE COMPTES, PRESENTATION DES DOCUMENTS FINANCIERS

L'association Initiative Oise Est, dont les comptes sont établis pour un exercice courant du 1er janvier au 31 décembre, devra :

- communiquer à la structure de développement local au plus tard à l'Assemblée Générale annuelle l'année suivant la date d'arrêt des comptes, ses bilans et comptes de résultats détaillés du dernier exercice, ainsi que le compte d'emploi de la subvention attribuée.

Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES
BP 12, place Saint-Crépin ● 60310 Lassigny ● Tél. : 03 44 43 09 57 ● Fax : 03 44 43 05 48
Internet : www.cc-pays-sources.org ● Courriel : contact@cc-pays-sources.org

- d'une manière générale, s'engager à justifier à tout moment sur demande de la structure de développement local de l'utilisation des subventions reçues. Elle tiendra sa comptabilité à sa disposition à cet effet

- s'engager à tenir sa comptabilité selon les normes édictées par le plan comptable des associations proposé par le Conseil National de la vie associative.

Article 6 – FINANCEMENT DE NOUVEAUX PROJETS

L'association Initiative Oise Est s'engage à informer la structure de développement local avant toute décision de projets nouveaux

La non-observation de cette disposition pourra être sanctionnée par la structure de développement local, laquelle se réserve le droit de dénoncer la présente convention.

Article 7 – DUREE

La présente convention est conclue jusqu'au 31 décembre 2014.
Une nouvelle convention sera établie à compter du 1er janvier 2015.

Article 8 – RESILIATION, MODIFICATION

Si l'une ou l'autre des parties voulait mettre fin à cette convention, elle devrait avertir l'autre partie par lettre recommandée 3 mois avant l'expiration de la convention.

Fait à Compiègne, en deux exemplaires,
Le 2014.

Le Président de l'Association Initiative Oise Est

Laurent NUNS

Le Président de la Communauté de Communes du Pays des Sources

René MAHET

Amy
Avricourt
Antheuil-Portes
Baugy
Beaulieu-les-Fontaines
Belloy
Bienville
Boulogne-la-Grasse
Braisnes
Candor
Canectancourt
Canny-sur-Matz
Conchy-les-Pots
Coudun
Crapeaumesnil
Cuy
Cuvilly
Dives
Fouilly
Estrées-Ste-Marguerite
Evricourt
Fresnières
Graimont
Gournay-sur-Aronde
Guiry
Hainvillers
Laberlière
Lagny
La-Neuville-sur-Ressons
Lassigny
Lataule
Margny-sur-Matz
Marquéglise
Marest-la-Motte
Margny-sur-Cerises
Monchy-Humières
Mortemer
Neufvy-sur-Aronde
Ognolles
Orvillers-Sorel
Plessier-de-Roye
Ressons-sur-Matz
Ricquebourg
Roye-sur-Matz
Solente
Thiescourt
Vignemont
Villers-sur-Coudun

Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES
BP 12, place Saint-Crépin ● 60310 Lassigny ● Tél. : 03 44 43 09 57 ● Fax : 03 44 43 05 48
Internet : www.cc-pays-sources.org ● Courriel : contact@cc-pays-sources.org

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays des Sources

Amy
Avricourt
Antheuil-Portes
Baugy
Beaulieu-les-Fontaines
Belloy
Biermont
Boulogne-la-Grasse
Braisnes
Candor
Cannectancourt
Canny-sur-Matz
Conchy-les-Pots
Coudun
Crapeaumesnil
Cuy
Cuvilly
Dives
Ecuvilly
ncourt-Ste-Marguerite
Evricourt
Fresnières
Giraumont
Gournay-sur-Aronde
Gury
Hainvillers
Laberlière
Lagny
Neuville-sur-Ressons
Lassigny
Lataule
Margny-sur-Matz
Marquéglise
Mareuil-la-Motte
Margny-aux-Cerises
Monchy-Humières
Mortemer
Neufvy-sur-Aronde
Ognolles
Orvillers-Sorel
Plessier-de-Roye
Ressons-sur-Matz
Ricquebourg
Roye-sur-Matz
Solente
Thiescourt
Vignemont

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

SEANCE DU 19 MARS 2014.

L'an deux mil quatorze, le dix neuf mars à 18 H 30 s'est réuni au siège de la Communauté de Communes du Pays des Sources, sous la présidence de Monsieur René MAHET, Président, le Bureau Communautaire, légalement convoqué.

Etaient présents : René MAHET, Jean-Claude HOURRIEZ, Yves LEMAIRE, Denis MALLET, Patrick PEYR, Jean-Luc HIBON, René MINNE, Yolande ROQUENCOURT, Jean-Michel MAUPPIN, Christian CARON, Jean-Pierre VRANCKEN, Marie-Françoise MOERMAN, Claude MOREL.

Etaient absents excusés : Alain DE PAERMENTIER, Jean BOULANGER, Guy SAVREUX, Christophe DEFRANCE.

Etaient absents :. Philippe CARPENTIER, Joseph SANGUINETTE, Thierry FRAU, Evelyne BUFFENOIR.

Date de convocation : 13 mars 2014

Date d'affichage : 13 mars 2014

Nombre de membres en exercice : 21

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres votants : 13

CONVENTION DE PARTENARIAT 2014 AVEC LA CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT DE L'OISE

Chaque année, une convention définit les modalités de mise en œuvre du partenariat entre la Communauté de Communes du Pays des Sources et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Oise.

Sur le territoire du Pays des Sources, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat a pour mission l'appui aux entreprises locales par :

- Un accompagnement technique en amont et tout au long de leurs démarches et leurs projets de développement,
- La mise en place d'opérations visant à favoriser la promotion du tissu artisanal,
- L'organisation de visites d'entreprises avec les élus locaux afin d'améliorer la perception des attentes et besoins des dirigeants,
- La sensibilisation des chefs d'entreprises à trois problématiques : l'accessibilité, la charte hygiène-qualité et la transmission de leur entreprise.

Pour 2013, le bilan du partenariat entre la Communauté de Communes du Pays des Sources et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat peut se résumer de la manière suivante :

- un nombre d'entreprises en croissance de 2,4%, passant de 292 en 2012 à 299 en 2013, ce qui conforte la tendance de ces dernières années,

Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES
BP 12, place Saint-Crépin • 60310 Lassigny • Tél. : 03 44 43 09 57 • Fax : 03 44 43 05 48
Internet : www.cc-pays-sources.org • Courriel : contact@cc-pays-sources.org

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Pays des Sources

Amy
Avricourt
Authevil-Portes
Baugy
Beaulieu-les-Fontaines
Belloy
Biermont
Boulogne-la-Grasse
Braisnes
Candor
Cannectancourt
Canny-sur-Matz
Conchy-les-Pots
Coudun
Crapeaumesnil
Cuy
Cuvilly
Dives
Ecuvilly
ncourt-Ste-Marguerite
Evricourt
Fresnières
Giraumont
Gournay-sur-Aronde
Gury
Hainvillers
Laberlière
Lagny
s-Heuville-sur-Ressons
Lassigny
Lataule
Margny-sur-Matz
Marquéglise
Mareuil-la-Motte
Margny-aux-Cerises
Monchy-Humières
Mortemer
Neufvy-sur-Aronde
Ognolles
Orvillers-Sorel
Plessier-de-Poye
Possons-sur-Matz
Ricquebourg
Roye-sur-Matz
Solente
Thiescourt
Vignemont
Noy-sur-Coudun

	Nombre d'entreprises présentes sur le Pays des Sources au			
	01/10/2010	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013
Alimentation	26	24	23	26
Autres Fabrications	14	15	15	19
Bâtiment	135	138	149	145
Bois et Ameublement	8	14	11	11
Textile, Habillement, Cuir	3	3	3	3
Transport, Réparation, Autres Services	63	67	64	72
Travail des Métaux	24	25	27	23
TOTAL	**273**	**286**	**292**	**299 (1)**

(1)dont 47 auto-entrepreneurs immatriculés au Répertoire des Métiers

- 57 interventions directes auprès de chefs d'entreprises au travers des permanences,

Nombre total de contacts en 2013	Rendez-vous en permanences	Visites en entreprises	Rendez-vous à la CMA	Téléphones
57	18	10	2	27

- l'accompagnement et le suivi de 5 créateurs ayant perçus 40 000 € sous forme de prêt à taux 0 provenant d'un financement Nouvel Accompagnement pour la Création et Reprise d'Entreprise (NACRE),
- mise en place d'une action de 5 jours à destination des commerçants et artisans afin de les accompagner dans la transmission de leur entreprise,
- la sensibilisation des artisans sur le thème de l'accessibilité,
- L'organisation de dix visites d'entreprises.

Pour mener à bien toutes ces actions, la Communauté de Communes du Pays des Sources et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Oise participent à un cofinancement à hauteur de 4 000 € chacune.

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire, à l'unanimité:

- **VALIDE** la convention 2014 jointe en annexe,

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces correspondantes à l'application de cette décision

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour copie conforme,

Le Président,

René MAHET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES SOURCES
CHATEAU
60310 LASSIGNY

Le Président certifie, en application de l'article L 2131-1
du code général des collectivités territoriales,
que le présent acte est rendu exécutoire le : 27/03/2014
date de son dépôt en sous-préfecture de Compiègne

Le Président

René MAHET

Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES
BP 12, place Saint-Crépin • 60310 Lassigny • Tél.: 03 44 43 09 57 • Fax: 03 44 43 05 48
Internet: www.cc-pays-sources.org • Courriel: contact@cc-pays-sources.org

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays des Sources

Amy
Avricourt
Antheuil-Portes
Baugy
Beaulieu-les-Fontaines
Belloy
Biermont
Boulogne-la-Grasse
Braisnes
Candor
Cannectancourt
Canny-sur-Matz
Conchy-les-Pots
Coudun
Crapeaumesnil
Cuy
Cuvilly
Dives
Ecuvilly
ncourt-Ste-Marguerite
Evricourt
Fresnières
Giraumont
Gournay-sur-Aronde
Gury
Hainvillers
Laberlière
Lagny
a-Neuville-sur-Ressons
Lassigny
Lataule
Margny-sur-Matz
Marquéglise
Mareuil-la-Motte
Margny-aux-Cerises
Monchy-Humières
Mortemer
Neufvy-sur-Aronde
Ognolles
Orvillers-Sorel
Plessier-de-Roye
Ressons-sur-Matz
Ricquebourg
Roye-sur-Matz
Solente
Thiescourt
Vignemont
Villers-sur-Coudun

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

SEANCE DU 19 MARS 2014.

L'an deux mil quatorze, le dix neuf mars à 18 H 30 s'est réuni au siège de la Communauté de Communes du Pays des Sources, sous la présidence de Monsieur René MAHET, Président, le Bureau Communautaire, légalement convoqué.

Etaient présents : René MAHET, Jean-Claude HOURRIEZ, Yves LEMAIRE, Denis MALLET, Patrick PEYR, Jean-Luc HIBON, René MINNE, Yolande ROQUENCOURT, Jean-Michel MAUPPIN, Christian CARON, Jean-Pierre VRANCKEN, Marie-Françoise MOERMAN, Claude MOREL.

Etaient absents excusés : Alain DE PAERMENTIER, Jean BOULANGER, Guy SAVREUX, Christophe DEFRANCE.

Etaient absents :. Philippe CARPENTIER, Joseph SANGUINETTE, Thierry FRAU, Evelyne BUFFENOIR.

Date de convocation : 13 mars 2014

Date d'affichage : 13 mars 2014

Nombre de membres en exercice : 21

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres votants : 13

CREATION D'UNE RÉGIE POUR LES CONTROLES DU SPANC

Lors d'une vente immobilière, le diagnostic de l'assainissement non collectif est obligatoire. Il est réalisé par le SPANC.

Or, la Communauté de Communes du Pays des Sources a eu de nombreuses redevances impayées suite à ces contrôles.

Afin de pallier à ce problème, quelque soit le contrôle, il est proposé de faire payer les habitants le jour du contrôle. De ce fait, il est nécessaire de créer une régie de recettes afin de pouvoir encaisser les paiements. Dans le cadre d'une régie, l'agent de la collectivité agit en qualité d'auxiliaire du receveur de Lassigny.

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire, à l'unanimité:

- **VALIDE** la création d'une régie de recettes pour la réalisation des contrôles du SPANC,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre les arrêtés créant la régie de recettes et nommant le régisseur principal et le(s) régisseur(s) suppléant(s),
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces correspondantes à l'application de cette décision

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Président,
René MAHET

Le Président certifie, en application de l'article L 2131-1 du code général des collectivités territoriales, que le présent acte est rendu exécutoire le : 27/03/2014 date de son dépôt en sous-préfecture de Compiègne

Le Président

René MAHET

Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES
BP 12, place Saint-Crépin • 60310 Lassigny • Tél. : 03 44 43 09 57 • Fax : 03 44 43 05 48
Internet : www.cc-pays-sources.org • Courriel : contact@cc-pays-sources.org

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Pays des Sources

Amy
Avricourt
Antheuil-Portes
Bougy
Beaulieu-les-Fontaines
Belloy
Biermont
Boulogne-la-Grasse
Bralines
Candor
Cannectancourt
Canny-sur-Matz
Conchy-les-Pots
Condun
Crapeaumesnil
Cuy
Crouly
Dives
Ecuvilly
Encourt-Ste-Marguerite
Evricourt
Fresnières
Giraumont
Gournay-sur-Aronde
Gury
Hainvillers
Laberlière
Lagny
La Neuville-sur-Ressons
Lassigny
Lataule
Margny-sur-Matz
Marquéglise
Mareuil-la-Motte
Margny-aux-Cerises
Monchy-Humières
Mortemer
Neufvy-sur-Aronde
Ognolles
Orvillers-Sorel
Plessier-de-Poye
Ressons-sur-Matz
Ricquebourg
Roye-sur-Matz
Salente
Hautecourt
Vignemont
Villers-sur-Conchy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

SEANCE DU 19 MARS 2014.

L'an deux mil quatorze, le dix neuf mars à 18 H 30 s'est réuni au siège de la Communauté de Communes du Pays des Sources, sous la présidence de Monsieur René MAHET, Président, le Bureau Communautaire, légalement convoqué.

Etaient présents : René MAHET, Jean-Claude HOURRIEZ, Yves LEMAIRE, Denis MALLET, Patrick PEYR, Jean-Luc HIBON, René MINNE, Yolande ROQUENCOURT, Jean-Michel MAUPPIN, Christian CARON, Jean-Pierre VRANCKEN, Marie-Françoise MOERMAN, Claude MOREL.

Etaient absents excusés : Alain DE PAERMENTIER, Jean BOULANGER, Guy SAVREUX, Christophe DEFRANCE.

Etaient absents :. Philippe CARPENTIER, Joseph SANGUINETTE, Thierry FRAU, Evelyne BUFFENOIR.

Date de convocation : 13 mars 2014

Date d'affichage : 13 mars 2014

Nombre de membres en exercice : 21

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres votants : 13

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA CELLULE D'ANIMATION EAU 2014

Le Contrat global d'actions pour l'eau Oise, Matz, Divette, Verse et leurs affluents s'inscrit dans une démarche de préservation et d'amélioration de la ressource en eau et des milieux naturels (aquatiques et humides). Il est la formalisation de la mobilisation des acteurs pour développer et promouvoir, au moyen d'un programme d'actions, les opérations à mener pour atteindre cet objectif.

Les Communautés de Communes du Pays des Sources et du Pays Noyonnais, pionnières dans la gestion de l'eau en s'engageant dans les contrats ruraux dès 1999, ont poursuivi les démarches de contractualisation dans le cadre de contrats territoriaux sur la période 2005-2010. Depuis 2009, le Pays de Sources et Vallées (C.C. du Pays du Noyonnais, C.C. des Deux vallées, C.C. du Pays des Sources) porte un programme LEADER dont la stratégie est de structurer la politique de l'Eau à l'échelle du Pays et favoriser l'émergence du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) sur l'unité hydrographique Oise-Moyenne.

Ces collectivités travaillent aujourd'hui ensemble à la mise en œuvre du Contrat global d'actions pour l'Eau sur la période 2014-2018, sur les bassins versant du territoire.

Ce contrat est un outil de planification à caractère prévisionnel qui engage réciproquement les parties. Les maîtres d'ouvrage s'engagent à conduire les actions prévues selon leur importance et leur priorité, et l'Agence de l'Eau s'engage à apporter un financement prioritaire pour l'atteinte des résultats visés, dans la limite des contraintes budgétaires des parties.

L'animation du contrat global se décomposerait comme suit :

- 1 ETP au niveau du Pays de Sources et Vallées pour la coordination du contrat ;
- 1 à 2 ETP à l'échelle des communautés de communes CCPN, CCPS, CC2V.

Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES
BP 12, place Saint-Crépin • 60310 Lassigny • Tél. : 03 44 43 09 57 • Fax : 03 44 43 05 48
Internet : www.cc-pays-sources.org • Courriel : contact@cc-pays-sources.org

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays des Sources

Amy
Avricourt
Antheuil-Portes
Baugy
Beaulieu-les-Fontaines
Balloy
Biermont
Boulogne-la-Grasse
Braisnes
Candor
Cannectancourt
Cambronne-sur-Matz
Conchy-les-Pots
Coudun
Crapeaumesnil
Cuy
Cuvilly
Dives
Ecuvilly
ncourt-Ste-Marguerite
Evricourt
Fresnières
Giraumont
Gournay-sur-Aronde
Gury
Hainvillers
Laberlière
Lagny
-Neuville-sur-Ressons
Lassigny
Lataule
Margny-sur-Matz
Marquéglise
Mareuil-la-Motte
Margny-aux-Cerises
Monchy-Humières
Mortemer
Neufvy-sur-Aronde
Ognolles
Orvillers-Sorel
Plessier-de-Roye
Ressons-sur-Matz
Ricquebourg
Roye-sur-Matz
Solente
Thiescourt
Vignemont
Villers-sur-Coudun

Le budget de l'animation en 2014 pour la CCPS est le suivant :

DEPENSES	
Salaire et charges (1 poste)	51 000 €
Documentation	200 €
Formation	1000 €
Déplacements	1500 €
TOTAL	**53 700 €**

RECETTES	
Agence de l'Eau Seine-Normandie	26 850 €
CCPS	26 850 €
TOTAL	**53 700 €**

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire, à l'unanimité:

- **VALIDE** la demande de subvention à l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour le fonctionnement de la cellule d'animation 2014,

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces correspondantes à l'application de cette décision

Le Président certifie, en application de l'article **L 2131-1** du code général des collectivités territoriales, que le présent acte est rendu exécutoire le : 27/03/2014 date de son dépôt en sous-préfecture de Compiègne

Le Président
René MAHET

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour copie conforme,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES SOURCES
CHATEAU 60310 LASSIGNY

Le Président
René MAHET

Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES
BP 12, place Saint-Crépin • 60310 Lassigny • Tél. : 03 44 43 09 57 • Fax : 03 44 43 05 48
Internet : www.cc-pays-sources.org • Courriel : contact@cc-pays-sources.org

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays des Sources

Amy
Avricourt
Beaulieu-les-Fontaines
Crapeaumesnil
Cuy
Cuvilly
Dives
Ecuvilly
Évricourt
Fresnières
Giraumont
Gournay-sur-Aronde
Gury
Hainvillers
Laberlière
Lagny
Lassigny
Lataule
Margny-sur-Matz
Marquéglise
Mareuil-la-Motte
Margny-aux-Cerises
Monchy-Humières
Mortemer
Ognolles
Orvillers-Sorel
Ressons-sur-Matz
Ricquebourg
Roye-sur-Matz
[illegible]

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

SEANCE DU 19 MARS 2014.

L'an deux mil quatorze, le dix neuf mars à 18 H 30 s'est réuni au siège de la Communauté de Communes du Pays des Sources, sous la présidence de Monsieur René MAHET, Président, le Bureau Communautaire, légalement convoqué.

Etaient présents : René MAHET, Jean-Claude HOURRIEZ, Yves LEMAIRE, Denis MALLET, Patrick PEYR, Jean-Luc HIBON, René MINNE, Yolande ROQUENCOURT, Jean-Michel MAUPPIN, Christian CARON, Jean-Pierre VRANCKEN, Marie-Françoise MOERMAN, Claude MOREL.

Etaient absents excusés : Alain DE PAERMENTIER, Jean BOULANGER, Guy SAVREUX, Christophe DEFRANCE.

Etaient absents :. Philippe CARPENTIER, Joseph SANGUINETTE, Thierry FRAU, Evelyne BUFFENOIR.

Date de convocation : 13 mars 2014

Date d'affichage : 13 mars 2014

Nombre de membres en exercice : 21

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres votants : 13

PROGRAMMATION DES ACTIONS 2014 DU PAYS SOURCES ET VALLEES

L'action du Pays de Sources et Vallées s'appuie sur la Charte de Développement Durable adoptée en 2007, posant comme orientations stratégiques :
- le développement de l'activité économique.
- le développement du tourisme
- la préservation du patrimoine environnemental

Sur le deuxième volet, les 3 communautés de communes cofinancent depuis 2002 des actions « Tourisme et Culture » menées à l'échelle du Pays de Sources et Vallées. Par ailleurs, les actions de communication touristique font l'objet d'un conventionnement spécifique avec l'Office de Tourisme chargé de promouvoir et commercialiser l'offre locale. Enfin depuis 2012, une nouvelle coopération a été initiée avec le Canton d'Attichy et la Vallée de l'Aisne, pour l'animation du projet « Musée Territoire 14-18 », visant la valorisation du patrimoine de la Grande Guerre et la célébration du centenaire 2014-2018.

Concernant l'axe « Environnement », deux programmes sont mis en œuvre par le Pays de Sources et Vallées : la promotion d'une politique de l'eau globale depuis 2009 grâce au programme européen LEADER 2007-2013 et le Plan Energie Climat Territorial depuis 2012.

Les actions prévues pour 2014 sont les suivantes :

1- Actions « Tourisme »
- Poursuite du développement du projet Musée Territoire 14-18 ;
- Actions de communication confiées à l'Office de Tourisme en complément de ses missions d'accueil : édition du guide pratique 2014 et de la brochure groupe 2014-2015, poursuite du référencement web et animation des réseaux sociaux, mise à jour du site internet, création d'une borne de promotion touristique sur l'aire autoroutière de Ressons Ouest ;

Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES
BP 12, place Saint-Crépin • 60310 Lassigny • Tél. : 03 44 43 09 57 • Fax : 03 44 43 05 48
Internet : www.cc-pays-sources.org • Courriel : contact@cc-pays-sources.org

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays des Sources

Amy
Avricourt
[illegible]
Baugy
Beaulieu-les-Fontaines
Belloy
[illegible]
Boulogne-la-Grasse
[illegible]
Candor
Cannectancourt
Canny-sur-Matz
Conchy-les-Pots
Coudun
Crapeaumesnil
Cuy
Cuvilly
Dives
Écuvilly
[illegible]court-Ste-Marguerite
Évricourt
Fresnières
Giraumont
Gournay-sur-Aronde
Gury
Hainvillers
Laberlière
Lagny
[illegible]-sur-Ressons
Lassigny
Lataule
Margny-sur-Matz
Marquéglise
Mareuil-la-Motte
Margny-aux-Cerises
Monchy-Humières
Mortemer
Neufvy-sur-Aronde
Ognolles
Orvillers-Sorel
Plessier-de-Roye
Ressons-sur-Matz
Ricquebourg
Roye-sur-Matz
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

- Elaboration d'une étude stratégique et organisationnelle du tourisme

2- Actions « Environnement »
- Finalisation du programme LEADER « Eau » : animation, gestion de fin de programme et évaluation de la démarche
- Coordination de la politique de l'eau et initiation du Contrat Global
- Pilotage du Plan Climat Energie, animation du Conseil en Energie Partagé et du dispositif de récupération des certificats d'économie d'énergie

3- Contractualisations
- Finalisation des dossiers FRAPP 2009-2012 et Plan de relance 2013 et préparation du nouveau contrat de territoire
- Préparation de la candidature au programme LEADER 2014-2020

Les actions que les trois communautés de communes décident de porter en commun font l'objet d'une convention annuelle de cofinancement, intégrant également le budget de fonctionnement. Après octroi de subventions, le reste à charge pour chacune des trois collectivités est calculé au prorata du nombre d'habitants.

Pour l'année 2014 le budget global est de 497 886,43 € dont 284 826,28 € au titre du financement du fonctionnement et 213 060,15 € au titre du financement d'actions. Pour l'année 2014, le reste à charge prévisionnel par collectivité est estimé à :
→ 112 128,88 € pour la CCPN,
→ 61 998,01 € pour la CC2V
→ 62 062,80 € pour la CCPS

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire, à l'unanimité:

- **APPROUVE** le projet de programmation des actions Pays 2014 joint en annexe, ainsi que la participation financière de la communauté de communes aux actions du Pays pour 2014 avec les réserves suivantes :
  ➔ Concernant le fonctionnement du Pays de Sources et Vallées, souhait de stabiliser les dépenses de fonctionnement pour les années à venir et de n'avoir qu'un poste au niveau du secrétariat,
  ➔ Concernant le tourisme, la participation de la CCPS prévue (9 576 €) pour le Schéma Local d'Organisation Touristique sera le maximum et, par ailleurs, au vu des retombées de l'action de l'OT de Noyon en Sources-et-Vallées sur le territoire de la communauté de communes, il ne peut-être envisagé dans les années à venir de dépenses supplémentaires pour financer les transferts de charges effectués de la ville de Noyon vers la Communauté de Communes du Pays Noyonnais.

- **APPROUVE** la convention de cofinancement des actions du programme 2014 jointe en annexe,

- **APPROUVE** la convention d'objectifs définissant le rôle et les missions de l'office de tourisme pour le Pays en 2014 jointe en annexe

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces correspondantes à l'application de cette décision

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Président,
CHATEAU
60310 LASSIGNY
René MAHET
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES SOURCES

Le Président certifie, en application de l'article L 2131-1 du code général des collectivités territoriales, que le présent acte est rendu exécutoire le : 27/03/2014 date de son dépôt en sous-préfecture de Compiègne

Le Président
René MAHET

Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES
BP 12, place Saint-Crépin ● 60310 Lassigny ● Tél. : 03 44 43 09 57 ● Fax : 03 44 43 05 48
Internet : www.cc-pays-sources.org ● Courriel : contact@cc-pays-sources.org

PROGRAMMATION PREVISIONNELLE DES ACTIONS DU PAYS 2014

Version du 18 mars 2014

1 Equipe technique et fonctionnement PAYS

INTITULE	N°	MO	Coût	Département	Région		Etat			Europe	Participation locale			Autre contribution	
				CG 60	DAIT	Sectoriel (Eau,FREME)	FNADT	ADEME	Agence de l'eau	FEADER	CCPN	CC2V	CCPS		
Equipe Pays/LEADER : Animateur Pays et Leader	2014-1-1	CCPN	44 200,00 €		15 192,00 €					19 668,00 €	4 100,26 €	2 755,30 €	2 484,44 €		
Equipe Pays/LEADER : Coordinateur Eau (poste et classes d'eau)	2014-1-2	CCPN	42 600,00 €			8 320,00 €				20 800,00 €	5 917,72 €	3 976,60 €	3 585,68 €		
Equipe Pays/LEADER : gestionnaire financière LEADER	2014-1-3	CCPN	36 600,00 €							20 130,00 €	7 230,33 €	4 858,65 €	4 381,02 €		
Equipe Pays : Assistante de direction	2014-1-4	CCPN	8 445,00 €								3 707,36 €	2 491,28 €	2 246,37 €		
Equipe Pays : Secrétariat administratif	2014-1-5	CCPN	4 199,28 €								1 843,48 €	1 238,79 €	1 117,01 €		
Equipe Pays/PCET : Conseiller en Energie Partagé (05/2014 à 04/015) (poste et journées énergie)	2014-1-6	CCPN	37 532,00 €			11 259,60 €					11 533,58 €	7 750,36 €	6 988,46 €		
Mission OT de Pays	2014-1-7	OT	36 650,00 €								24 313,81 €	6 487,05 €	5 849,34 €		
Contrat Global CCPS - référent technique	2014-1-8	CCPS	25 500,00 €						12 750,00 €		0,00 €	1 275,00 €	11 475,00 €		
Contrat Global CCPN - référent technique	2014-1-9	CCPN	31 200,00 €						15 600,00 €		12 480,00 €	3 120,00 €	0,00 €		
Fonctionnement	2014-1-10	CCPN	17 900,00 €								7 858,10 €	5 280,50 €	4 761,40 €		
TOTAL équipe et fonctionnement			284 826,28 €	0,00 €	15 192,00 €	19 579,60 €	0,00 €	0,00 €	28 350,00 €	60 598,00 €	78 984,44 €	39 233,52 €	42 388,72 €	0,00 €	
RAPPEL PROG 2013			*222 539,00 €*	*0,00 €*	*12 417,50 €*	*30 242,10 €*	*0,00 €*	*0,00 €*	*0,00 €*	*60 192,30 €*	*60 597,47 €*	*31 072,09 €*	*28 017,55 €*		

PROGRAMMATION DES ACTIONS DU PAYS 2014

2 Actions touristiques PAYS 2014

INTITULE	N°	MO	Coût	Département	Région		Etat			Europe	Participation locale			Autre contribution	
				CG 60	DAIT	Sectoriel (Eau,FREME)	FNADT	ADEME	Agence de l'eau	FEADER	CCPN	CC2V	CCPS		
Actions de l'OFFICE DE TOURISME															
Schéma Local d'Organisation Touristique	2014-2-1	CCPN	80 000,00 €							44 000 €	15 804,00 €	10 620,00 €	9 576,00 €		
Edition du guide pratique FR 64p	2-2	OT	8 212,25 €	2 500,00 €							2 507,68 €	1 685,11 €	1 519,46 €		
Edition brochure groupes 2014-2015 40p	2-3	OT	4 247,90 €	2 500,00 €							767,33 €	515,63 €	464,94 €		
Abonnement et assistance du site noyon-tourisme.com	2-4	OT	2 500,00 €								1 097,50 €	737,50 €	665,00 €		
Amélioration du référencement naturel	2-5	OT	2 100,00 €								921,90 €	619,50 €	558,60 €		
Aire de Ressons	2-6	OT	15 000,00 €							8 250,00 €	2 983,25 €	1 991,25 €	1 795,50 €		
Opération Péniche diner spectacle Euréka	2-7	CCPN/CC2V	26 000,00 €							3 000,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	0,00 €	20 000,00 €	recettes attendues
Accueil Vélo (label+rail) et bonbonnes eau en location	2-8	OT	1 000,00 €								439,00 €	295,00 €	266,00 €		
Identité graphique	2-9	CCPN	1 000,00 €								439,00 €	295,00 €	266,00 €		
TOTAL actions touristiques			140 060,15 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		55 250,00 €	26 439,66 €	18 258,99 €	15 111,50 €	0,00 €	
RAPPEL PROG 2013			*35 689,11 €*	*8 044,20 €*	*0,00 €*	*0,00 €*	*0,00 €*	*0,00 €*		*0,00 €*	*12 136,11 €*	*8 155,25 €*	*7 353,54 €*		

Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES
BP 12, place Saint-Crépin ● 60310 Lassigny ● Tél. : 03 44 43 09 57 ● Fax : 03 44 43 05 48
Internet : www.cc-pays-sources.org ● Courriel : contact@cc-pays-sources.org

PROGRAMMATION DES ACTIONS DU PAYS 2014

3 Actions LEADER = COOPERATION

				Département	Région		Etat			Europe	Participation locale				
INTITULE	N°	MO	Coût	CG 60	DAIT	Sectoriel (Eau,FREME)	FNADT	ADEME	Agence de l'Eau	FEADER	CCPN	CC2V	CCPS	Autre contribution	
Inventaire des zones humides sur l'Oise Moyenne	3-1	CCPN	20 000,00 €						10 339,70 €	5 660,30 €	1 129,49 €	758,99 €	684,38 €	1 427,14 €	Pays Chaunois
classe d'eau - Sud de l'Aisne	3-2	CCPN	10 000,00 €							2 500 €	1 097,50 €	737,50 €	665,00 €	5 000,00 €	Pays du Sud de l'Aisne
Evaluation - Sud de l'Aisne	3-3	CCPN	32 000,00 €							17 600,00 €	3 160,80 €	2 124,00 €	1 915,20 €	7 200,00 €	Pays du Sud de l'Aisne
Coopération Jeune Loire	3-4	CCPN	11 000,00 €							3 000,00 €	1 317,00 €	885,00 €	798,00 €	5 000 €	Pays Jeune Loire
TOTAL actions LEADER EAU			73 000,00 €		0,00 €				10 339,70 €	28 760,30 €	6 704,79 €	4 505,49 €	4 062,58 €	18 627,14 €	
RAPPEL PROG 2013			*130 000,00 €*						64 144,93 €	39 855,07 €	7 609,33 €	5 113,33 €	4 610,67 €	8 666,67 €	

TOTAL 2014

	Coût	Département	Région		Etat			Europe	Participation locale				
		CG 60	DAIT	Sectoriel (Eau,FREME)	FNADT	ADEME	Agence de l'eau	FEADER	CCPN	CC2V	CCPS	Autre contribution	
TOTAL PROG 2014	497 885,43 €	5 000,00 €	15 192,00 €	19 579,60 €	0,00 €	0,00 €	38 689,70 €	144 608,30 €	112 128,88 €	61 998,01 €	62 062,80 €	18 627,14 €	
RAPPEL TOTAL PROG 2013	388 228,11 €	8 044,20 €	12 417,50 €	30 242,10 €			64 144,93 €	100 047,37 €	80 342,91 €	44 340,67 €	39 981,76 €	8 666,67 €	0,00 €

Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES
BP 12, place Saint-Crépin ● 60310 Lassigny ● Tél.: 03 44 43 09 57 ● Fax: 03 44 43 05 48
Internet : www.cc-pays-sources.org ● Courriel : contact@cc-pays-sources.org

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Pays des Sources

SOURCES ET VALLÉES

Amy
Avricourt
Antheuil-Portes
Baugy
Beaulieu-les-Fontaines
Belloy
Biermont
Boulogne-la-Gr
Braisnes
Candor
Carnecteincourt
Canny-sur-Matz
Conchy-les-Pots
Crindun
Crapeaumesnil
Cuy
Cuvilly
Dives
Ecuvilly
ncourt-Ste-Marguerite
Evricourt
Fresnières
Giraumont
Gournay-sur-Aronde
Gury
Hainvillers
Laberlière
Lagny
a-Neuville-sur-Ressons
Lassigny
Lataule
Margny-sur-Matz
Marqueglise
Marcuil-la-Motte
Margny-aux-Cerises
Monchy-Humières
Mortemer
Neufvy-sur-Aronde
Ognolles
Orvillers-Sorel
Plessier-de-Roye
Ressons-sur-Matz
Ricquebourg
Roye-sur-Matz
Selente
Thiescourt
Vignemont
Thiescourt-Gondun

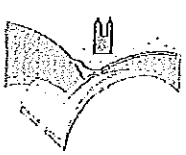

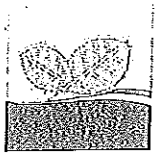

Au coeur de la Picardie

Pays de Sources et Vallées

Convention de cofinancement des actions du programme 2014

Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES
BP 12, place Saint-Crépin • 60310 Lassigny • Tél. : 03 44 43 09 57 • Fax : 03 44 43 05 48
Internet : www.cc-pays-sources.org • Courriel : contact@cc-pays-sources.org

La Communauté de Communes du Pays Noyonnais (CCPN), représentée par son Président, Monsieur Patrick DEGUISE, par délibération du .... 2014 (conseil communautaire)

La Communauté de Communes des Deux Vallées (CC2V), représentée par son Président, Monsieur Patrice CARVALHO, par délibération du .... 2014 (conseil communautaire)

La Communauté de Communes du Pays des Sources (CCPS), représentée par son Président, Monsieur René MAHET, par délibération du .... 2014 (bureau communautaire)

Le Pays de Sources et Vallées représentée par son Président, Monsieur Gérard LECOMTE

Il est convenu ce qui suit

Article 1 Objet de la convention

Cette convention a pour objet de définir les maîtrises d'ouvrage des actions de la programmation Pays 2014 validées par les communautés de communes du Pays des Sources, du Pays Noyonnais et des Deux Vallées ainsi que les modalités de financement et de mise en œuvre de ces différentes actions.

Article 2 Choix et rôle des maîtres d'ouvrage

2.1- Choix des maîtres d'ouvrage pour les actions 2014 financées par les 3 communautés de communes

La maîtrise d'ouvrage des différentes actions 2014 Pays est assurée ainsi que suit

Equipe Pays/LEADER : Animateur Pays et Leader	1-1	CCPN
Equipe Pays/LEADER : Coordinateur Eau	1-2	CCPN
Equipe Pays/LEADER : gestionnaire financière LEADER	1-3	CCPN
Equipe Pays : Assistante de direction	1-4	CCPN
Equipe Pays : secrétaire administratif	1-5	CCPN
Equipe Pays/PCET : Conseiller en Energie Partagé (mai 2014 à avril 2015)	1-6	CCPN
Mission OT de Pays : 50% directrice OT	1-7	OT
Contrat Global – référent technique CCPS	1-8	CCPS
Contrat Global – référent technique CCPN	1-9	CCPN
Fonctionnement	1-10	CCPN
Schéma Local d'Organisation Touristique	2-1	CCPN
Edition du guide pratique 2014	2-2	OT
Edition brochure groupes 2014-2015	2-3	OT
Abonnement et assistance du site noyon-tourisme.com	2-4	OT
Amélioration du référencement naturel	2-5	OT
Mise en tourisme de l'aire A1 de Ressons Ouest	2-6	OT
Opération péniche dîner spectacle Euréka	2-7	OT
Accueil Vélo (label +rail) + bonbonnes eau en location	2-8	OT
Identité graphique du Pays	2-9	CCPN
Inventaire des zones humides sur l'Oise Moyenne	3-1	CCPN
Classes d'eau – Sud de l'Aisne	3-2	CCPN
Evaluation – Sud de l'Aisne	3-3	CCPN
Coopération Jeune Loire	3-4	CCPN

Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES
BP 12, place Saint-Crépin • 60310 Lassigny • Tél. : 03 44 43 09 57 • Fax : 03 44 43 05 48
Internet : www.cc-pays-sources.org • Courriel : contact@cc-pays-sources.org

Pays de Sources

Rôle des maîtres d'ouvrage

Conformément à la programmation validée par chacune des 3 collectivités, chaque maître d'ouvrage aura en charge le dépôt des demandes de subvention aux différents financeurs potentiels. Chaque maître d'ouvrage sera, pour les actions dont il a la maîtrise d'ouvrage, le seul attributaire des financements sollicités.

Chaque maître d'ouvrage assumera le règlement intégral des dépenses de fonctionnement ou d'investissement dans la limite des crédits globaux dont il a la gestion pour le compte des 3 communautés de communes.

Article 3 Mise en œuvre des actions

La présentation du programme des actions prévues pour 2014 est annexée à la présente convention. L'une des actions fait l'objet d'un cadre spécifique de mise en œuvre qu'il est nécessaire de préciser dans la convention juridique.

3.1 Action 1-6 Conseiller en Energie Partagé

Parmi ses différentes missions, le Conseiller en Energie Partagé contribue à la valorisation des Certificats d'Economie d'Energie. La récupération de la prime énergie via le dispositif des CEE se décompose comme suit :

- 80% pour la commune qui a mis en œuvre les travaux
- 20% pour le Pays de Sources et Vallées

La part résiduelle du Pays contribuera au financement du poste de Conseiller en Energie Partagé et sera donc déduite de la participation de chacune des collectivités.

Article 4 Coût des actions et limites des dépenses

4.1 Le coût des différentes actions financées par les 3 CC pour 2014 est de 497 886,43 €

Les actions que les trois communautés de communes décident de porter en commun font l'objet d'une convention annuelle de cofinancement, intégrant également le budget de fonctionnement. Après octroi de subventions, le reste à charge pour les 3 collectivités est calculé au prorata du nombre d'habitants.

Pour l'année 2014 le budget global est de 497 886,43 € dont 284 826,28 € au titre du financement du fonctionnement et 213 060,15 € au titre du financement d'actions.

Pour l'année 2014 le reste à charge prévisionnel par collectivité est estimé à :

- 112 128,88 € pour la CCPN,
- 61 998,01 € pour la CC2V
- 62 062,80 € pour la CCPS

Les tableaux annexés « Programmation des actions du Pays 2014 » et « Détail des dépenses de fonctionnement » précisent le détail de chaque plan de financement et la clef de répartition des montants restant à charge des collectivités après subvention.

Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES
BP 12, place Saint-Crépin • 60310 Lassigny • Tél. : 03 44 43 09 57 • Fax : 03 44 43 05 48
Internet : www.cc-pays-sources.org • Courriel : contact@cc-pays-sources.org

4.2- Limites des dépenses par maître d'ouvrage

Selon le tableau annexé « Programme d'actions du Pays de Sources et Vallées », chacun des maîtres d'ouvrage est **limité dans son engagement financier**, à la fois :

- Sur le montant global des dépenses des actions dont il a la maîtrise,
- Sur le montant de la participation des 3 communautés de communes

4.3- Suivi technique, financier et juridique des dossiers

La validation technique et le suivi des actions Pays seront assurés par les comités d'élus référents (tourisme, Energie Climat et LEADER/Eau).

Les élus référents des communautés de communes devront faire l'interface entre le travail du Pays et les réflexions des différentes commissions internes à chaque communauté sur les thèmes du tourisme, du Plan Energie Climat et de l'Eau.

Ils devront informer les élus communautaires de l'état d'avancement des actions Pays, à chaque réunion de bureau et au minimum 1 fois par an les conseils communautaires.

Les directeurs des 3 communautés se réunissent environ 1 fois par mois, avec l'animatrice Pays chargée de coordonner le travail sur les dossiers Pays afin d'échanger sur le suivi technique, financier et juridique des dossiers. En cas de dépassement, le maître d'ouvrage concerné doit en informer, par écrit, les autres communautés partenaires.

4.4-. Bilan annuel de la programmation 2014

Au 31 janvier 2015, chaque maître d'ouvrage devra établir un bilan financier réactualisé précisant, pour chaque action,

- Leur état d'engagement
- Le montant des financements obtenus réellement pour les actions engagées (financement acquis)
- Le montant restant à la charge des 3 communautés de communes pour les actions engagées

Ce bilan permettra de définir les soldes réels de participation de chacune des communautés vis à vis des maîtres d'ouvrage, nécessaire à la préparation budgétaire. En cas de besoin, ce bilan pourra faire l'objet d'un avenant à la présente convention.

Les projets seront présentés lors des différentes commissions thématiques de chacune des communautés afin d'informer plus largement des démarches inter-territoires entreprises, ou à minima aux Vice-Présidents en charge de la thématique. Dans cette optique, un calendrier des comités sera établi au vu du planning des commissions et autres réunions communautaires.

Article 5 Modalités de versement de la participation des Communautés de Communes

Le règlement de la participation de chaque communauté de communes interviendra selon les modalités suivantes :

Les actions engagées en 2014 et précédemment, une fois soldées auprès de leurs financeurs, feront l'objet d'une demande de participation financière des 2 autres communautés de communes partenaires, sur la base d'un état récapitulatif des dépenses effectivement réalisées, visé par le trésorier et le Président de la structure maître d'ouvrage.

Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES
BP 12, place Saint-Crépin • 60310 Lassigny • Tél. : 03 44 43 09 57 • Fax : 03 44 43 05 48
Internet : www.cc-pays-sources.org • Courriel : contact@cc-pays-sources.org

Pour les dépenses de personnel et de fonctionnement portées par la CCPN (équipe Pays et charges de fonctionnement) :

- une avance de 60 % de la participation prévisionnelle des deux autres communautés de communes interviendra à la notification de la présente convention soit *17 010,88 €* pour la CC2V et *15 338,67 €* pour la CCPS
- Le versement du solde interviendra une fois les actions soldées auprès de leurs financeurs.

	N°	Coût	CCPN	CC2V	CCPS
Animatrice Pays et Leader	**1-1**	**44 200,00 €**	**4 100,26 €**	**2 755,30 €**	**2 484,44 €**
Dont Avance de 60%				*1 653,18 €*	*1 490,70 €*
Solde prévisionnel				*1 102,12 €*	*993,70 €*
Coordinateur Eau	**1-2**	**42 600,00 €**	**5 917,72 €**	**3 976,60 €**	**3 585,68 €**
Dont Avance de 60%				*2 385,96 €*	*2 151,41 €*
Solde prévisionnel				*1 590,64 €*	*1 434,27 €*
gestionnaire financière LEADER	**1-3**	**36 600,00 €**	**7 230,33 €**	**4 858,65 €**	**4 381,02 €**
Dont Avance de 60%				*2 915,19 €*	*2 628,61 €*
Solde prévisionnel				*1 943,46 €*	*1 752,42 €*
Assistante de direction	**1-4**	**8 445,00 €**	**3 707,36 €**	**2 491,28 €**	**2 246,37 €**
Dont Avance de 60%				*1 494,77 €*	*1 347,82 €*
Solde prévisionnel				*996,51 €*	*898,55 €*
Secrétaire administrative	**1-5**	**4 199,28 €**	**1 843,48 €**	**1 238,79 €**	**1 117,01 €**
Dont Avance de 60%				*743,27 €*	*670,21 €*
Solde prévisionnel				*495,52 €*	*446,80 €*
Conseiller en Energie Partagé	**1-6**	**37 532,00 €**	**11 533,58 €**	**7 750,36 €**	**6 988,46 €**
Dont Avance de 60%				*4 650,22 €*	*4 193,08 €*
Solde prévisionnel				*3 100,14 €*	*2 795,38 €*
Fonctionnement	**1-10**	**17 900,00 €**	**7 858,10 €**	**5280,50 €**	**4 761,40 €**
Dont Avance de 60%				*3 168,30 €*	*2 856,84 €*
Solde prévisionnel				*2 112,20 €*	*1 904,56 €*
Total		**191 476,28 €**	**42 190,83 €**	**28 351,47 €**	**25 564,68 €**
Dont Avonce de 60% à verser à la signature de la convention				*17 010,88 €*	*15 338,67 €*
Solde prévisionnel				*11 340,59 €*	*10 226,01 €*

Article 6 Durée d'effet de la convention

La présente convention prend effet le 1er janvier 2014 et expire une fois toutes les actions soldées.

Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES
BP 12, place Saint-Crépin ● 60310 Lassigny ● Tél. : 03 44 43 09 57 ● Fax : 03 44 43 05 48
Internet : www.cc-pays-sources.org ● Courriel : contact@cc-pays-sources.org

Fait en 4 exemplaires originaux,
A NOYON, le

Avricourt
Anthenil-Portes
Bargy
Beaulieu-les-Fontaines
Belloy
Blérmont
Boulogne-la-Grasse
Braisnes
Candor
Carnectancourt
Canny-sur-Matz
Conchy-les-Pots
Couchon
Crapeaumesnil
Cuy
Crailly
Dives
Ecuilly
Encourt-Ste-Marguerite
Evricourt
Fresnières
Giraumont
Gournay-sur-Aronde
Gury
Hainvillers
Laberlière
Lagny
Lhéuville-sur-Ressons
Lassigny
Lataule
Margny-sur-Matz
Marquéglise
Mareuil-la-Motte
Margny-aux-Cerises
Monchy-Humières
Mortemer
Henfvy-sur-Aronde
Ognolles
Orvillers-Sorel
Plessier-de-Roye
Pessons-sur-Matz
Ricquebourg
Roye-sur-Matz
Solente
Thiescourt
Vignemont
Villers-sur-Coudun

Patrick DEGUISE Président de la Communauté de Communes du Pays Noyonnais	**René MAHET** Président de la Communauté de Communes du Pays des Sources
Patrice CARVALHO Président de la Communauté de Communes des Deux Vallées	**Gérard LECOMTE** Président de l'association du Pays de Sources et Vallées

Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES
BP 12, place Saint-Crépin • 60310 Lassigny • Tél. : 03 44 43 09 57 • Fax : 03 44 43 05 48
Internet : www.cc-pays-sources.org • Courriel : contact@cc-pays-sources.org

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays des Sources

Amy
Avricourt
Antheuil-Portes
Baugy
Beaulieu-les-Fontaines
Belloy
Biermont
Boulogne-la-Grasse
Braisnes
Candor
Cannectancourt
Canny-sur-Matz
Conchy-les-Pots
Coudun
Crapeaumesnil
Cuy
Cuvilly
Dives
Ecuvilly
Elincourt-Ste-Marguerite
Evricourt
Fresnières
Giraumont
Gournay-sur-Aronde
Gury
Hainvillers
Laberlière
Lagny
La Neuville-sur-Ressons
Lassigny
Lataule
Margny-sur-Matz
Marquéglise
Mareuil-la-Motte
Margny-aux-Cerises
Monchy-Humières
Mortemer
Neufvy-sur-Aronde
Ognolles
Orvillers-Sorel
Plessier-de-Roye
Ressons-sur-Matz
Ricquebourg
Roye-sur-Matz
Solente
Thiescourt
Vignemont
Villers-sur-Coudun

Annexes à la convention de cofinancement des actions du programme 2014

Tableau n°1 « Programmation des actions du Pays 2014 »
Tableau n° 2 « Détail des dépenses de fonctionnement »
Programmes d'action 2014

Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES
BP 12, place Saint-Crépin ● 60310 Lassigny ● Tél. : 03 44 43 09 57 ● Fax : 03 44 43 05 48
Internet : www.cc-pays-sources.org ● Courriel : contact@cc-pays-sources.org

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays des Sources

CONVENTION 2014 ENTRE LE PAYS DE SOURCES ET VALLEES, LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS NOYONNAIS ET L'OFFICE DE TOURISME DE NOYON EN SOURCES ET VALLEES

Amy
Avricourt
Antheuil-Portes
Baugy
Beaulieu-les-Fontaines
Belloy
Biermont
Boulogne-la-Grasse
Braisnes
Candor
Cannectancourt
Canny-sur-Matz
Conchy-les-Pots
Coudun
Crapeaumesnil
Cuy
Cuvilly
Dives
Ecuvilly
Elincourt-Ste-Marguerite
Evricourt
Fresnières
Giraumont
Gournay-sur-Aronde
Gury
Hainvillers
Laberlière
Lagny
La Neuville-sur-Ressons
Lassigny
Lataule
Margny-sur-Matz
Marqueglise
Mareuil-la-Motte
Margny-aux-Cerises
Monchy-Humières
Mortemer
Neufvy-sur-Aronde
Ognolles
Orvillers-Sorel
Plessier-de-Roye
Ressons-sur-Matz
Ricquebourg
Roye-sur-Matz
[illegible]
Thiescourt
Vignemont
Villers-sur-Coudun

Entre d'une part,

La communauté de communes du Pays Noyonnais, représentée par son Président, Monsieur Patrick DEGUISE, dûment autorisé par délibération du Conseil communautaire en date 12 mars 2014,

La Communauté de communes des Deux Vallées, représentée par son Président, Monsieur Patrice CARVALHO, dûment autorisé par délibération du Conseil communautaire en date du 20 février 2014,

La Communauté de communes du Pays de Sources, représentée par son Président, Monsieur René MAHET, dûment autorisé par délibération du Bureau communautaire en date du xx mars 2014,

Le Pays de Sources et Vallées représenté par son Président, Monsieur Gérard LECOMTE

Et d'autre part,

L'Office de Tourisme de Noyon en Sources et Vallée, représenté par sa Présidente, Madame Catherine COMMUN, dûment autorisée par délibération du Conseil d'administration en date du 09 octobre 2013

Il est convenu ce qui suit,

<u>Préambule</u>

Le Pays de Sources et Vallées, reconnu par arrêté du Préfet de Région le 27 décembre 2007, mène depuis 2002 un projet de structuration et de développement de l'offre touristique. Cette stratégie s'appuie sur le renforcement de pôles touristiques tirant partis de différentes ressources du territoire : nature, fluvial et patrimoine historique.

Les élus du Pays de Sources et Vallées ont affirmé leur volonté de disposer d'une office de tourisme qui soit un réel outil de communication, de promotion et de commercialisation du Pays en cohérence avec les politiques touristiques des trois communautés de communes.

En raison de son implantation géographique, de son ancienne vocation intercommunale, l'Office de tourisme mène aussi pour la Communauté de communes du Pays Noyonnais une mission particulière d'accueil et d'information des touristes et contribue à l'organisation du Marché aux Fruits Rouges. Dans un souci de meilleure lisibilité, ces missions sont donc intégrées à la présente convention.

Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES
BP 12, place Saint-Crépin ● 60310 Lassigny ● Tél. : 03 44 43 09 57 ● Fax : 03 44 43 05 48
Internet : www.cc-pays-sources.org ● Courriel : contact@cc-pays-sources.org

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Pays des Sources

Amy
Avricourt
Antheuil-Portes
Bagny
Beaulieu-les-Fontaines
Bulloy
Biermont
Boulogne-la-Grasse
Braisnes
Candor
Cannectancourt
Canny-sur-Matz
Crinchy-les-Pots
Cordun
Crapeaumesnil
Cuy
Cuvilly
Dives
Ecuvilly
Ecouvillon-Ste-Marguerite
Evricourt
Fresnières
Giraumont
Gournay-sur-Aronde
Gury
Hainvillers
Laberlière
Lagny
La-Heuville-sur-Ressons
Lassigny
Lataule
Margny-sur-Matz
Marquéglise
Mareuil-la-Motte
Margny-aux-Cerises
Monchy-Humières
Mortemer
Neufvy-sur-Aronde
Ognolles
Orvillers-Sorel
Plessier-de-Roye
Ressons-sur-Matz
Ricquebourg
Roye-sur-Matz
Solaire
Thécourt
Vignemont
Villers-sur-Coudun

L'année 2014 est une année de transition pour l'action touristique du Pays. En effet, les enjeux du futur classement touristique, la reconquête des fonds « Région » et « Europe », le lancement du Musée Territoire 14/18, le transfert de la compétence Tourisme à la CCPN poussent à mener une réflexion sur à l'organisation touristique du Pays et son évolution pour les années à venir. Aussi aucune nouvelle action ne sera initiée cette année en dehors de cette convention. En revanche, une étude portant sur l'organisation et la stratégie touristique du territoire sera réalisée afin de :

- définir une organisation des acteurs du tourisme qui soit au service du territoire et de son projet.
- renforcer l'efficacité des actions menées et réaliser des économies d'échelle grâce au regroupement de moyens.
- mettre en œuvre un fonctionnement clair et affiché des services touristiques du territoire.

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de :

- Préciser le rôle de l'Office de tourisme à l'échelle du Pays de Sources et Vallées et les missions particulières sur le territoire de la Communauté de communes du Pays Noyonnais.
- Déléguer la maîtrise d'ouvrage d'actions de promotion, communication touristique et commercialisation à l'Office de tourisme
- Connaître les modalités d'exécution de ces missions

Article 2 : Missions confiées à l'Office de tourisme

Les missions confiées par le Pays à l'Office de tourisme de Noyon en Sources et Vallées sont les suivantes :

a- Promotion touristique

- D'une manière générale, promouvoir l'ensemble de l'offre touristique du Pays : patrimoine architectural, musées, sentiers de randonnées, visites guidées, produits de terroir, hébergement, restauration....
- Représenter le Pays lors des différents évènementiels sur le territoire et à l'extérieur, notamment lors du Salon Mondial du Tourisme
- Fédérer les acteurs touristiques du Pays en lien avec les services Tourisme des Communautés de communes

b- Edition et communication

- Regrouper les informations (guides, cartes touristiques, dépliants...)
- Piloter la réalisation avec les Communautés de communes concernées (remontée d'information par les CCs et validation du projet par les élus)
- Organiser la diffusion auprès de l'ensemble des partenaires en lien avec les autres points d'information présents sur le pays (Cités des Bateliers, Maison du Tourisme des Deux Vallées, CCPS...)
- Relayer les informations auprès de la presse généraliste et spécialisée

Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES
BP 12, place Saint-Crépin • 60310 Lassigny • Tél. : 03 44 43 09 57 • Fax : 03 44 43 05 48
Internet : www.cc-pays-sources.org • Courriel : contact@cc-pays-sources.org

Les actions d'édition et de communication doivent prendre en compte l'exigence de promouvoir auprès des habitants et des visiteurs l'ensemble des prestataires touristiques du Pays. L'Office de tourisme s'engage à faire figurer dans la brochure Groupes, dans le guide pratique et sur le site internet, l'ensemble des prestataires à vocation touristique du Pays qu'ils soient ou non adhérents à l'Office de Tourisme (pour les non-adhérents, un minimum d'information devra figurer sur les guides : nom, commune, téléphone, type d'activités).

Par ailleurs, le logo du Pays de Sources et Vallées, et ceux des financeurs publics le cas échéant, devront automatiquement figurer sur tout support de promotion édité par l'association.

c- <u>Commercialisation</u>

- Créer et commercialiser des produits touristiques à destination des groupes et des particuliers

d- <u>Observatoire touristique</u>

- Restituer périodiquement au Pays l'observation de la fréquentation touristique à partir de questionnaires Tourisme et alerter les collectivités sur les grandes tendances lors des Réunions Tourisme

e- <u>Missions Spécifiques</u>

Des missions spécifiques sont confiées à l'Office de Tourisme de Noyon en Sources et Vallées pour l'année 2014.

Pour le compte du Pays de Sources et Vallées, l'Office de Tourisme réalise la mission suivante : « destination Musée Territoire 14/18 – Promotion – Communication - Commercialisation ». En effet, les collectivités du Pays de Sources et Vallées en partenariat avec les Communautés de communes du Canton d'Attichy et de la Vallée de l'Aisne travaille à l'émergence d'un projet touristique structurant pour les commémorations de la Grande Guerre. Ce projet d'envergure initié il y a 2 ans sera inauguré en 2014. La directrice de l'Office de tourisme devra accompagner efficacement le Musée Territoire et les acteurs locaux pour faire du Pays de Sources et Vallées une destination identifiée, incontournable des commémorations de la Grande Guerre. Parmi les missions à réaliser :

- La mise en œuvre d'une promotion efficace de la destination Musée Territoire, notamment des différents sites du Pays de Sources et Vallées, la participation au Salon Mondial de Tourisme
- La diffusion d'une communication percutante, notamment au moyen des outils du web 2.0
- La commercialisation de la destination auprès d'un public large
- Lors de chaque réunion Tourisme, la directrice de l'Office de Tourisme proposera un focus sur la destination Musée Territoire 14/18 et sera force de proposition dans les démarches à initier pour améliorer la visibilité et la vente du produit Musée Territoire

Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES
BP 12, place Saint-Crépin • 60310 Lassigny • Tél. : 03 44 43 09 57 • Fax : 03 44 43 05 48
Internet : www.cc-pays-sources.org • Courriel : contact@cc-pays-sources.org

Amy
Avricourt
Amboise-Portes
Baupy
Beaulieu-les-Fontaines
Belloy
Biermont
Boulogne-la-Grasse
Braines
Candor
Cannectancourt
Canny-sur-Matz
Conchy-les-Pots
Cordun
Crapeaumesnil
Cuy
Cuvilly
Dives
Ecuvilly
Evricourt
Fresnières
Giraumont
Gournay-sur-Aronde
Gury
Hainvillers
Laberlière
Lagny
Neuville-sur-Ressons
Lassigny
Lataule
Margny-sur-Matz
Marqueglise
Mareuil-la-Motte
Margny-aux-Cerises
Monchy-Humières
Mortemer
Neufvy-sur-Aronde
Ognolles
Orvillers-Sorel
Plessier-de-Roye
Ressons-sur-Matz
Ricquebourg
Roye-sur-Matz
Thiescourt
Vignemont
Villers-sur-Coudun

Pour le compte de la Communauté de communes du Pays Noyonnais. Pour le compte de cette dernière l'Office de Tourisme :

- Assure l'accueil et l'information sur le Noyonnais et la Ville d'Art et d'Histoire
- Contribue à l'organisation du Marché aux Fruits Rouges par la gestion des exposants (réservation des emplacements et localisation des commerçants selon les orientations définies par la Communauté de Communes ; encaissement des recettes).
- Assure la promotion, la commercialisation et l'évaluation du vidéoguide « Noyon et la Grande Guerre ». L'Office de tourisme effectuera ainsi auprès des visiteurs l'enquête d'utilisation et de satisfaction conçue par la Communauté de Communes du Pays Noyonnais. Elle procèdera au traitement des données, dont les résultats seront restitués à la Communauté de Communes à la fin de chaque trimestre.

Article 3 : lien fonctionnel avec les collectivités ordonnatrices

L'équipe de l'Office de tourisme travaille en étroite collaboration avec l'animatrice du Pays de Sources et Vallées et les chargés de mission Tourisme des trois communautés de communes qui structurent et développent l'offre touristique. La directrice de l'Office de tourisme participe aux réunions du groupe de travail Tourisme du Pays composé des chargés de mission Tourisme de chaque communauté de communes et de l'animatrice du Pays. L'Office de tourisme de Noyon en Sources et Vallées sera par ailleurs associé au schéma d'organisation touristique et à la définition de la future stratégie LEADER pour laquelle le Pays se portera candidat.

Les actions « Tourisme » suivantes restent à la charge des chargés de mission des collectivités :

- Le montage des projets en favorisant un axe de développement en lien avec les thématiques du territoire (patrimoine, fluvial, activités de nature et de plein-air)
- L'organisation des manifestations et des animations touristiques visant à la valorisation du patrimoine culturel et naturel
- La création et le développement d'un réseau de circuits de randonnées sur le Pays de Sources et Vallées
- Le premier accueil des porteurs de projet d'hébergement

Par ailleurs, le Pays de Sources et Vallées réalise pour le compte de l'Office de tourisme les missions suivantes :

- Rédaction de la convention juridique
- Suivi de l'exécution budgétaire annuelle
- Ingénierie de projet pour les opérations portées par l'Office de Tourisme en particulier la mise en tourisme de l'aire de Ressons Ouest

Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES
BP 12, place Saint-Crépin • 60310 Lassigny • Tél. : 03 44 43 09 57 • Fax : 03 44 43 05 48
Internet : www.cc-pays-sources.org • Courriel : contact@cc-pays-sources.org

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays des Sources

Amy
Avricourt
Antheuil-Portes
Baugy
Beaulieu-les-Fontaines
Belloy
Biermont
Boulogne-la-Grasse
Braisnes
Candor
Cannectancourt
Canny-sur-Matz
Conchy-les-Pots
Coudun
Crapeaumesnil
Cuy
Cuvilly
Dives
Ecuvilly
Elincourt-Ste-Marguerite
Evricourt
Fresnières
Giraumont
Gournay-sur-Aronde
Gury
Hainvillers
Laberlière
Lagny
La Neuville-sur-Ressons
Lassigny
Lataule
Margny-sur-Matz
Marquéglise
Mareuil-la-Motte
Margny-aux-Cerises
Monchy-Humières
Mortemer
Neufvy-sur-Aronde
Ognolles
Orvillers-Sorel
Plessier-de-Roye
Ressons-sur-Matz
Ricquebourg
Roye-sur-Matz
Solente
Thiescourt
Vignemont
Villers-sur-Coudun

Article 5 : Budget 2014

Article 5.1 : Budget 2014 pour le Pays de Sources et Vallées

La programmation financière des actions pour l'année 2014 est détaillée dans le tableau ci-dessous :

Actions	Nature de la dépense	Coût	CG 60	FEADER	Pays de Sources et Vallées CCPN (43,9%)	CC2V (29,5%)	CCPS (26,6%)	CCCA	CCVA
Charges de personnel	Salaire chargé Directrice (50% du coût total)	36 600,00 €			24 263,61 €	6 487,05 €	5 849,34 €		
Communication - promotion	Edition du guide pratique	8 212,25 €	2 500 €		2 507,68 €	1 685,11 €	1 519,46 €		
	Edition de la brochure Groupe	4 247,90 €	2 500 €		767,33 €	515,63 €	464,94 €		
	Abonnement site internet	2 500,00 €			1 097,50 €	737,50 €	665 €		
	Référencement web et réseaux	2 100,00 €			921,90 €	619,50 €	558,60 €		
Actions Musée Territoire	Salon Mondial du Tourisme	3 500,00 €			1 120,00 €	770,00 €	718,00 €	542 €	350 €
	Visite guidée MT juin à septembre	2 340,00 €			300,00 €	585,00 €	0,00 €	870 €	585 €
Actions de développement	Mise en tourisme sur l'aire de Ressons	15 000,00 €		8 250 €	2 963,25 €	1 991,25 €	1 795,50 €		
	Label Accueil Vélo	1 000,00 €			439 €	295 €	266 €		
TOTAL		75 500,15 €	5 000,00 €	8 250,00 €	34 380,27 €	13 686,04 €	11 836,84 €	1 412,00 €	935,00 €

N.B. : Le conseil régional sera sollicité pour les missions d'ingénierie réalisées par la directrice de l'Office de Tourisme pour l'action « destination Musée Territoire 14/18 – Promotion – Communication Commercialisation ».

Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES
BP 12, place Saint-Crépin • 60310 Lassigny • Tél. : 03 44 43 09 57 • Fax : 03 44 43 05 48
Internet : www.cc-pays-sources.org • Courriel : contact@cc-pays-sources.org

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Pays des Sources

5.2 : budget 2014 pour la Communauté de communes du Pays Noyonnais

Les missions réalisées par l'Office de tourisme de Noyon en Sources et Vallées pour le compte de la Communauté de communes du Pays Noyonnais se répartissent comme suit :

Actions	Nature de la dépense	Coût	Recettes		Financement propre de l'OT
			CCPN	Noyon	
Charges de personnel et de fonctionnement	Salaires chargés conseillères en séjour -- 1,8 ETP	88 455 €	88 455 €		
	Salaire direction -- 50% du coût total	36 700 €	36 700 €		
	Salaire chargé du poste de chargé de développement	25 000 €	22 500 €		2 500,00 €
	Coûts de fonctionnement	57 470 €	57 470 €		
Promotion Accueil	Communication (publicité, relation presse, com. OT Tourisme de mémoire, etc.)	11 100 €	1 100 €		10 000 €
Commercialisation	Achats de marchandises boutique (livres, objets de décoration, produits locaux etc.)	3 000 €			3 000 €
	Achats de courts séjours	31 500 €			31 500 €
Actions Label Ville d'Art et d'Histoire	Paiement guides conférenciers	19 000 €		10 000 €	9 000 €
	Edition Noyon Ville d'Art et d'Histoire	3 000 €		3 000 €	
	Audioguide - Hébergement des contenus	2 200 €		2 200 €	
TOTAL		277 425 €	206 225 €	15 200 €	56 000 €*

** Les 56 000 € s'établissement de la façon suivante : 8 000 € de recettes sur la commercialisation de produits en boutique et autres + 35 000 € de recettes sur la commercialisation de courts séjours + 4 000 € des cotisations annuelles des adhérents + 9 000 € de recettes sur la commercialisation de visites guidées. Le montant prévisionnel de recettes est donné ici à titre indicatif. Lors du bilan financier final, réalisé au premier trimestre 2015, la sommes des recettes réelles sera alors connue et pourra entrainer un réajustement de la participation de la CCPN.*

Article 6 : Modalités d'attribution de subventions

Les dépenses ne pourront être engagées qu'après validation de la programmation annuelle des actions du Pays par les assemblées délibérantes des communautés de communes compétentes en la matière.

Afin de limiter l'avance de trésorerie de l'Office de tourisme, chaque communauté de communes versera, dès la signature de la convention, un acompte sur les dépenses prévisionnelles 2014 :

- 50% pour les missions réalisées pour le Pays de Sources et Vallées.
- 25 % pour les missions réalisées pour la CCPN. Deux acomptes pourront être demandés par l'Office de tourisme à la CCPN en juin et septembre sur présentation des pièces justificatives des dépenses.

Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES
BP 12, place Saint-Crépin • 60310 Lassigny • Tél. : 03 44 43 09 57 • Fax : 03 44 43 05 48
Internet : www.cc-pays-sources.org • Courriel : contact@cc-pays-sources.org

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Pays des Sources

		Participation CCPN	Participation CC2V	Participation CCPS
Missions Pays	Trop perçu 2013*	- 4 101,73 €	0 €	0 €
	Avance de 80% sur les missions Pays	27 504,22 €	10 948,83 €	9 469,47 €
	Solde prévisionnel	6 876,05 €	- 2 737,21 €	2 367,37 €
Missions CCPN	Avance de 25% sur la mission spécifique CCPN	51 556,25 €	0 €	0 €
	Solde prévisionnel	154 668,75 €	0 €	0 €
Total		**236 503,54 €**	**13 686,04 €**	**11 836,84 €**

Les demandes de solde devront être adressées par l'Office de Tourisme au Pays de Sources et Vallées avant le 31 janvier 2015 et devront comporter les éléments suivants :

- Un état récapitulatif des dépenses effectives et des financements obtenus, visé par le Président et le trésorier de l'association
- Un bilan de réalisation des actions menées organisées en cinq chapitres, reprenant chacun les missions précisées en article 2 de la présente convention. Une note spécifique devra accompagner le bilan faisant la synthèse de la mission « destination Musée Territoire 14/18 – Promotion – Communication - Commercialisation ».

L'Office de tourisme exposera au 1er trimestre 2015 aux élus du Pays un état des lieux des actions menées et présentera le bilan de la saison touristique (fréquentation touristique, activité commerciale...)

Concernant le Marché aux Fruits Rouges, l'Office de Tourisme fera un bilan des dépenses et recettes liées à sa contribution à l'organisation de la manifestation. L'excédent de recettes sera reversé à la Communauté de communes du Pays Noyonnais avant le 31 décembre 2014.

Au cas où l'association ne pourrait justifier de ses dépenses selon les modalités exposées ci-dessus ou si le montant versé en acompte s'avérait supérieur aux dépenses subventionnées, les subventions allouées en 2015 par les collectivités ordonnatrices se verraient déduites de la totalité des sommes indûment perçues.

**Pour l'année 2013, le solde des dépenses de l'Office de tourisme dans le cadre de sa mission de Pays témoigne d'un trop perçu de la part de la CCPN, dû au report de l'action « mise en tourisme de l'aire de Ressons », d'un montant de 4 101,73 €. Cette somme sera déduite de l'avance 2014.*

Article 7 : Affectation de personnel

La Communauté de Communes du Pays Noyonnais met à disposition de l'association Mme Marie-Chantal SAMSOM en tant qu'agent de secrétariat et d'accueil à mi-temps, soit 803.3 heures annuelles.

Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES
BP 12, place Saint-Crépin ● 60310 Lassigny ● Tél. : 03 44 43 09 57 ● Fax : 03 44 43 05 48
Internet : www.cc-pays-sources.org ● Courriel : contact@cc-pays-sources.org

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays des Sources

Amy
Avricourt
Antheuil-Portes
Baugy
Beaulieu-les-Fontaines
Belloy
Biermont
Boulogne-la-Grasse
Braisnes
Candor
Cannectancourt
Canny-sur-Matz
Conchy-les-Pots
Coudun
Crapeaumesnil
Cuy
Cuvilly
Dives
Ecuvilly
incourt-Ste-Marguerite
Evricourt
Fresnières
Giraumont
Gournay-sur-Aronde
Gury
Hainvillers
Laberlière
Lagny
a-Neuville-sur-Ress
Lassigny
Lataule
Margny-sur-Matz
Marquéglise
Mareuil-la-Motte
Margny-aux-Cerises
Monchy-Humières
Mortemer
Neufvy-sur-Aronde
Ognolles
Orvillers-Sorel
Plessier-de-Roye
Ressons-sur-Matz
Ricquebourg
Roye-sur-Matz
Solente
Thiescourt
Vandélicourt
Villers-sur-Coudun

Les missions de cet agent sont les suivantes :

- accueil physique et téléphonique du public
- traitement des demandes d'information
- valorisation du potentiel touristique local du Pays Noyonnais
- vente boutique et tenue de caisse
- organisation des vitrines mensuelles
- tenue de l'espace accueil : ordre, réassortissement en documentation
- secrétariat
- collecte d'informations dans les différentes bases de données internes et externes
- représentation ponctuelle de l'Office de Tourisme sur les opérations promotionnelles

En qualité d'agent de la CCPN, Mme SAMSOM est intégrée aux effectifs de la CCPN. Elle est rattachée à la direction Développement et Grands Projets et travaille sous la responsabilité de la Chef de Projet Tourisme de la CCPN. Elle est évaluée annuellement par cette dernière.

L'Office de Tourisme a la seule responsabilité des personnel qu'elle emploie, à savoir : la directrice, les deux conseillères séjour et la conseillère en développement.

Article 8 : Durée d'effet de la convention

La présente convention prend effet le 1er janvier 2014 et expire une fois toutes les actions soldées.

Article 9 : Résiliation

En cas de non-respect par l'une ou l'autre des parties des engagements souscrits dans le cadre de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des parties, à l'expiration d'un délai de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES
BP 12, place Saint-Crépin • 60310 Lassigny • Tél. : 03 44 43 09 57 • Fax : 03 44 43 05 48
Internet : www.cc-pays-sources.org • Courriel : contact@cc-pays-sources.org

Amy
Avricourt
Antheuil-Portes
Baugy
Beaulieu-les-Fontaines
Belloy
Biermont
Boulogne-la-Grasse
Braisnes
Candor
Cannectancourt
Canny-sur-Matz
Conchy-les-Pots
Coudun
Crapeaumesnil
Cuy
Cuvilly
Dives
Ecuvilly
ncourt-Ste-Marguerite
Evricourt
Fresnières
Giraumont
Gournay-sur-Aronde
Guiry
Hainvillers
Laberlière
Lagny
-Neuville-sur-Ressons
Lassigny
Lataule
Margny-sur-Matz
Marquéglise
Mareuil-la-Motte
Margny-aux-Cerises
Monchy-Humières
Mortemer
Neufvy-sur-Aronde
Ognolles
Orvillers-Sorel
Plessier-de-Roye
Ressons-sur-Matz
Ricquebourg
Roye-sur-Matz
Solente
Thiescourt
Vignemont
Vers-sur-Coudun

Article 10 : Clause de juridiction

En cas de litige portant sur l'interprétation ou l'exécution de la présente convention, les parties s'efforceront de résoudre leur différend à l'amiable. En cas de désaccord persistant, le tribunal administratif d'Amiens sera le seul compétent.

Fait en 5 exemplaires, à Noyon le XX février 2013

La Président de l'Office de Tourisme de Noyon en Sources et Vallées

Catherine COMMUN

Le Président du Pays de Sources et Vallées

Gérard LECOMTE

Le Président de la Communauté de communes des Deux Vallées

Patrice CARVALHO

Le Président de la Communauté de communes du Pays Noyonnais

Patrick DEGUISE

Le Président de la Communauté de communes du Pays des Sources

René MAHET

Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES
BP 12, place Saint-Crépin • 60310 Lassigny • Tél. : 03 44 43 09 57 • Fax : 03 44 43 05 48
Internet : www.cc-pays-sources.org • Courriel : contact@cc-pays-sources.org

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Pays des Sources

Amy
Avricourt
Antheuil-Portes
Baugy
Beaulieu-les-Fontaines
Belloy
Biermont
Boulogne-la-Grasse
Braines
Candor
Cannectancourt
Canny-sur-Matz
Conchy-les-Pots
Coudun
Crapeaumesnil
Cuy
Cuvilly
Dives
Ecuvilly
ncourt-Ste-Marguerite
Evricourt
Fresnieres
Giraumont
Gournay-sur-Aronde
Gury
Hainvillers
Laberliere
Lagny
-Neuville-sur-Ressons
Lassigny
Lataule
Margny-sur-Matz
Marquaglise
Mareuil-la-Motte
Margny-aux-Cerises
Monchy-Humières
Mortemer
Neufvy-sur-Aronde
Ognolles
Orvillers-Sorel
Plessier-de-Roye
Ressons-sur-Matz
Riequebourg
Roye-sur-Matz
Solente
Thiescourt
Vinremont
Ivry-sur-Coudun

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

SEANCE DU 19 MARS 2014.

L'an deux mil quatorze, le dix neuf mars à 18 H 30 s'est réuni au siège de la Communauté de Communes du Pays des Sources, sous la présidence de Monsieur René MAHET, Président, le Bureau Communautaire, légalement convoqué.

Etaient présents : René MAHET, Jean-Claude HOURRIEZ Yves LEMAIRE, Denis MALLET, Patrick PEYR, Jean-Luc HIBON, René MINNE, Yolande ROQUENCOURT, Jean-Michel MAUPPIN, Christian CARON, Jean-Pierre VRANCKEN, Marie-Françoise MOERMAN, Claude MOREL.

Etaient absents excusés : Alain DE PAERMENTIER, Jean BOULANGER, Guy SAVREUX, Christophe DEFRANCE.

Etaient absents :. Philippe CARPENTIER, Joseph SANGUINETTE, Thierry FRAU, Evelyne BUFFENOIR.

Date de convocation : 13 mars 2014

Date d'affichage : 13 mars 2014

Nombre de membres en exercice : 21

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres votants : 13

TRANSFORMATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF DE 2Eme CLASSE EN POSTE DE REDACTEUR ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2ème CLASSE

Suite à la réussite d'un agent, actuellement adjoint administratif principal de 2ème classe, au concours de rédacteur administratif principal de 2ème classe, il est proposé aux membres du Bureau de transformer ce poste en celui de rédacteur administratif principal de 2ème classe.

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire, à l'unanimité:

- **VALIDE** la transformation du poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe à temps complet en celui de rédacteur administratif principal de 2ème classe à temps complet à compter du 1er avril 2014,

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces correspondantes à l'application de cette décision

Le Président certifie, en application de l'article L 2131-1 du code général des collectivités territoriales, que le présent acte est rendu exécutoire le : 27/03/2014 date de son dépôt en sous-préfecture de Compiègne

Le Président

René MAHET

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour copie conforme,

Le Président

René MAHET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES SOURCES
CHATEAU
60310 LASSIGNY

Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES
BP 12, place Saint-Crépin • 60310 Lassigny • Tél. : 03 44 43 09 57 • Fax : 03 44 43 05 48
Internet : www.cc-pays-sources.org • Courriel : contact@cc-pays-sources.org